

Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE

et du Parc naturel régional du Gâtinais français

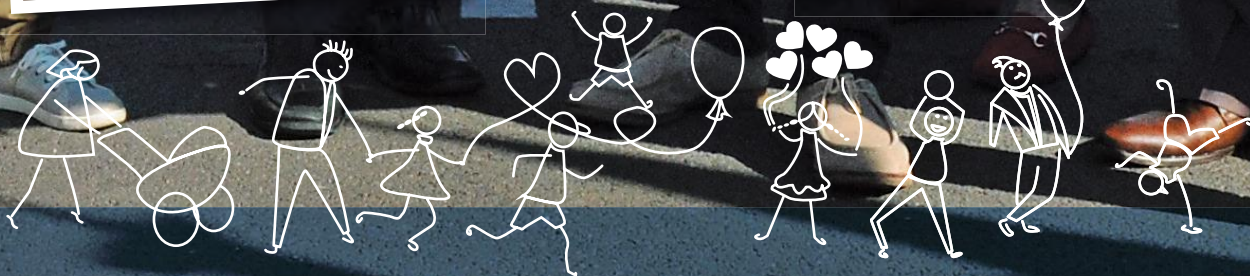


*A quoi, à qui dois-je
ma présence ici,
après 80 années, avec une partie
de ma famille présente
à cette inauguration ?
Je la dois à tante Lise.*



Eddy Mendelsohn 18-9-21

Meilleurs vœux 2022





Fabrication et pose à vos mesures de
Fenêtres - Portes - Volets
en PVC - Bois - Alu



01 64 98 93 23

Fenêtres Portes Volets

www.sitefpv.com Devis gratuit

91 PRUNAY-SUR-ESSONNE

MENUISERIE MICHAUT
BOIS - PVC - ALU



Fenêtres - Portes - Volets
Portails - Porte de garage - Escaliers
Agencements - Cuisines - Parquets

01.60.75.69.48

4 Bis rue du Tour du Bourg - 91720 Maisse

Email : menuiserie.michaut@wanadoo.fr

www.menuiserie-michaut.com



Travaux Agricoles du Gâtinais



Entreprise de travaux agricoles

Entreprise
de travaux agricoles
Bernard Lachenait

27 Grande Rue
91490 Moigny-sur-École
Tél. 01 64 98 08 70
Fax 01 64 98 41 06



SORET
Père et Fils

Peinture - Décoration
Revêtements sols et murs
Ravalements

14, rue du Souvenir - 91490 Moigny-sur-Ecole
Tél. 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 13 99 97 05



33 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23
Fax : 01 60 16 94 61

Traiteur

J. Barrero

www.barrero.com
Email : barrerojose@wanadoo.fr

S.A.S.
DELLOY

ENTREPRISE : PEINTURE
DÉCORATION - RAVALEMENT
REVÊTEMENT DE SOLS

B.P. 587 - 77016 MELUN CEDEX / 221, rue Foch - Z.I. VAUX-LE-PÉNIL
Tél. 01 64 83 00 60 • FAX : 01 64 83 00 61 e-mail : secretariat.delclloy@delclloy.fr



Agence de la Place
Toutes Transactions immobilières

Site : www.agencedelaplace.net

Tél. 01 64 98 90 80

Mobile 06 40 83 41 15

email : ag-de-la-place@orange.fr

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt

Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 312 493 745 RCS Evry

1, Bis Grand-Rue
91490 Moigny-sur-Ecole

RÉPARATION VENTE NEUF ET OCCASION



MILLY
MOTOCULTURE



01 69 23 43 95

RÉPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

ENTREPRISE DE BATIMENT

BRÉGÉ

45330 MALESHERBES - 02 38 34 62 63



S O M M A I R E

3	Editorial
4	Brèves du Conseil
5	Moigny d'hier à aujourd'hui
6	Grands événements
10	Grands travaux
16	Environnement
23	Vie intercommunale
28	Vie civique
33	CCAS
35	Zoom
38	Ça bouge à Moigny !
53	Carnet de famille
54	Calendrier

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14

Responsable de la publication : Pascal Simonnot

Comité de rédaction : membres de la Commission

Information-Communication

Création : jva-graphicrea, www.jva-graphicrea.com

Impression : RAS

Crédits photos : Jean-Paul Belair, Paul Bompont, CC2V, JVA-

Graphicrea, Mairie de Moigny, Catherine Houdinet-Lepagnot,

Lucie Lalot, Pascale Legrand, Sophie Rivoal, X

www.moigny-sur-ecole.com

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2022 - Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales
chez un imprimeur respectant
toutes les normes environnementales

En 2022, mettons le "nous" au cœur de nos priorités

Chers Moignacoises et Moignacois,

Ce début d'année 2022 ressemble à n'en pas douter à celui de 2021, une année toute en demi-teinte, qui privera encore une fois nos aînés d'un moment de partage avec la traditionnelle galette des Rois, même si notre commune se fait un point d'honneur de leur offrir chaque année un panier gourmand avant le réveillon de Noël.

Toutefois, des prémices de reprise des activités de nos associations se sont fait sentir, le marché rural en Gâtinais, les activités sportives avec la livraison d'un nouveau gymnase inauguré par M. le Préfet début septembre, la médiathèque, les commémorations, les cérémonies d'accueil des nouveaux habitants ou les bébés de l'année, l'honneur rendu aux médaillés du travail, concert de poche, marché et goûter de Noël, etc... en nous faisant croire à un début d'éclaircie dans notre ciel ombrageux.

Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et inviter à la vaccination ceux qui ne l'auraient pas encore fait pour que l'on puisse enfin, collectivement, espérer tourner cette mauvaise page de notre histoire. C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

C'est également en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village continuera d'être aussi beau. Trop de fois nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés au pied des bornes d'apport volontaire ou dans les chemins.

Une fois de plus, j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun.

A chaque fois que les services techniques doivent intervenir pour faire face à ces actes d'incivilité, c'est notre argent public qui s'évapore au lieu d'être orienté vers des investissements infiniment plus utiles pour les Moignacois.

Ces actes-là ne doivent pas nous démotiver et freiner le développement de notre commune, car c'est l'affaire de tous !

Tout récemment, la municipalité en partenariat avec la CC2V, a mis en place gratuitement une formation numérique destinée à tous ceux qui éprouvent le besoin d'acquérir les bases essentielles pour la pratique informatique et/ou accomplir des démarches à partir d'outils numériques. Il est encore possible de vous renseigner pour participer à ces ateliers bimensuels en mairie, encadrés par un agent spécialisé.

L'année 2022 devrait voir l'aboutissement de la rénovation complète et l'agrandissement de la salle polyvalente, le projet phare de notre mandat, qui permettra à terme de planifier une programmation culturelle riche et diversifiée.

Je veux renouveler tout particulièrement mes remerciements au personnel communal pour leur implication au quotidien dans l'exécution de leurs tâches dans des conditions sanitaires contraignantes.

L'année 2022 sera une année électorale intense avec des échéances nationales - présidentielles et législatives - déterminantes pour notre pays, qui définira le paysage politique pour les 5 années à venir.

Je vous encourage donc à voter afin de faire fonctionner notre démocratie.

J'aurais aimé finir ce mot en vous invitant à notre traditionnelle cérémonie des vœux, prévue initialement le 22 janvier 2022, mais qui est finalement une nouvelle fois annulée.

Alors avant de nous retrouver à nouveau pour des moments de partage, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous !

Pascal Simonnot, votre maire

Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées

Bien Fialement





Les Conseils municipaux

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : www.moigny-sur-ecole.com



Adoption en date du jeudi 23 septembre 2021

N°01 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2021

N°02 - Demande de subvention au titre du FIPD 2022 (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) – dispositif de vidéoprotection

N°03 - Marché public réhabilitation et agrandissement de la salle polyvalente lancement de la procédure et autorisation de la signature du marché

N°04 - Réhabilitation et agrandissement de la salle polyvalente - validation du choix du bureau de contrôle

N°05 - SIARCE : compétences eaux pluviales urbaines – désignation d'un délégué titulaire et de deux délégués suppléants

N°06 - SIARCE : modification des statuts suite à l'extension du périmètre par l'adhésion des communes de Buno-Bonnevaux et de Saint-Pierre du Perray

N°07 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : majoration de la valeur locative cadastrale des terrains constructibles visée au B du II de l'article 1396 du Code Général des Impôts

N°08 - Tarifs cantine au 1er janvier 2022 suite à la loi EGALIM

N°09 - Redevances d'occupation du domaine public

N°10 - Modification de la délibération N°04-12-2019 dénomination de la voie publique Louise Fuga en rue Marie-Louise Fuga

N°11 - Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

N°12 - Opposition à l'installation et hébergement d'équipement de télé-relève en hauteur GRDF – Dispositif Gazpar



En 2022, mettons le "nous" du cœur de nos priorités

Mairie : horaires d'ouverture au public

59 Grand-Rue - Tél. 01 64 98 40 14 - mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr

Lundi : 9h30-12h30 14h30-17h30

Mardi : 9h30-12h30 14h30-18h30

Mercredi : 9h30-12h30 14h30-17h30

Jeudi : 9h30-12h30 14h30-17h30

Vendredi : 9h30-12h30 14h30-17h00

Adoption en date du mardi 21 décembre 2021

N°01 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2021

N°02 - Demande de subvention au titre de la DETR 2022 - École Jules Demest réhabilitation des classes et des sanitaires

N°03 - Demande de subvention auprès du PNRGF volet « Économie d'énergie et énergies renouvelables » - isolation thermique de la salle des fêtes

N°04 - Autorisation d'engagements de crédits et paiement de factures par anticipation au vote du budget 2022

N°05 - Conseil Départemental - abandon du projet « Miellerie »

N°06 - Urbanisme - préservation du cadre de vie par l'application de l'article L115-3 du code de l'urbanisme

N°07 - Acquisition propriété du 66 Grand-Rue

N°08 - Création de poste et modification du tableau des emplois

N°09 - Adhésion au groupement de commandes « dématérialisation des procédures »

N°10 - Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD)

N°11 - Approbation de l'Agenda 21 - « Notre village Terre d'Avenir » - Programme 3

N°12 - Intervention en éducation artistique et culturelle au sein de l'école maternelle Jules Demest

N°13 - Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnes entre l'association SESAME (Sud Essonne Solidarité Aide Multi Emploi) et la commune

N°14 - Délibération relative au temps de travail fixant les cycles de travail

Il était le plus grand commerce de Moigny...

Saviez-vous que le bâtiment abandonné qui fait l'angle entre la Grand-Rue et la place de l'église fut autrefois le plus grand commerce du village ?

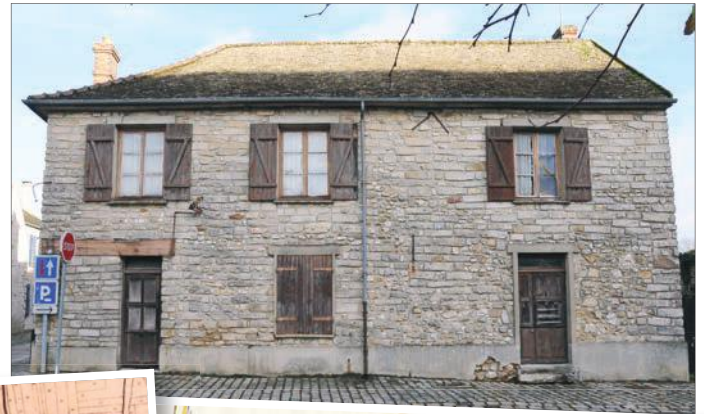
On ignore sa date de construction, mais sur le cadastre de 1815 (plan 1), ce bâtiment n'existait pas encore alors qu'il apparaît sur le 1^{er} plan d'alignement de 1863 de la commune (plan 2). En revanche, on sait qu'entre 1907 et 1923, s'y trouvait déjà un café en exploitation, tenu par M. Lombrage ainsi que la serrurerie de M. Lombrage père. Le « cabaretier » était également éditeur de cartes postales, dont celle présentée ici qui montre son commerce. Au début du 20^{ème} siècle, une pompe à essence y est installée, Moigny accueillant sa première automobile, celle du vétérinaire, dès 1910. C'est ici aussi qu'a été installée la première cabine téléphonique du village en 1925.

Un lieu de loisirs

Dans les années 1940, le bâtiment est devenu la maison Dussollier.

C'était le plus grand commerce de Moigny. L'étage était dédié à des habitations, tandis que le rez-de-chaussée, côté place de l'église, était composé d'une épicerie où l'on vendait tabac, légumes et épices et d'un café.

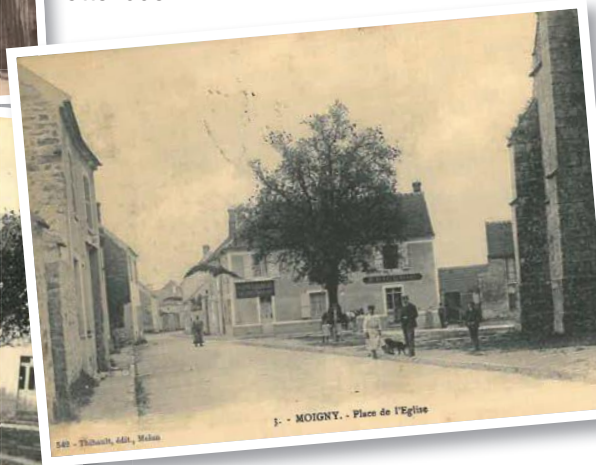
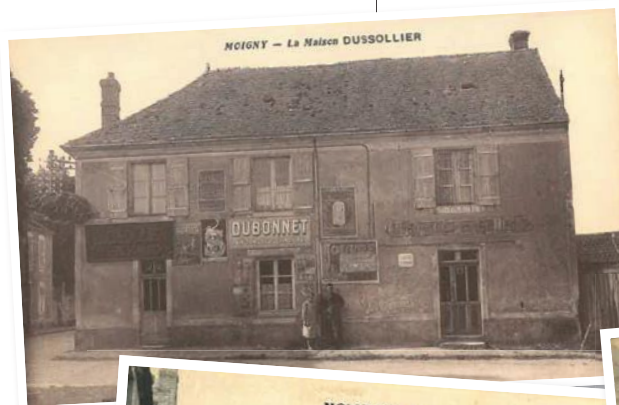
La maison Dussollier comportait également une salle de bal. Elle servait pour les mariages ou les jours de fête. En effet, au cours du 19^{ème} siècle, les danses, autrefois collectives, deviennent



danses de couple, les loisirs s'individualisent, se commercialisent aussi. Les jeunes gens délaissent les fêtes champêtres en plein jour – sur la place du village, en présence de tous – pour préférer le bal à l'auberge, qui se termine tard la nuit.

C'est le principal loisir de la jeunesse et les bals semi-privés se multiplient à la campagne.

Depuis l'Entre-deux-guerres, le cinéma aussi s'invite dans les campagnes. Ce café, tenu dans les années 60 par la famille Deneuille, accueillera le mercredi soir la projection de film tant attendue.



À vous de jouer !

Si vous observez attentivement ces cartes postales (coll. privée), vous remarquerez qu'un détail particulier désigne ce commerce comme étant un débit de boissons. Lequel ?

Réponse en bas du calendrier des manifestations, à la dernière page

DIMANCHE 5 SEPTEMBRE

Exposants et visiteurs ont répondu en masse pour cette 29^{ème} édition du traditionnel **Marché rural en Gâtinais.**

Le marché rural, c'est d'abord **le plaisir du goût et des bons produits** : miel, fruits et légumes, charcuterie et fromage, vins et champagne, sans oublier notre emblématique cresson.



C'est en présence de **nombreuses personnalités** que le ruban a été coupé. Aux côtés de M. Pascal Simonnot, maire, de M. Yannick Foucher, président du Foyer rural, et des élus municipaux, il y avait pour l'occasion M. Vincent Delahaye, vice-président du Sénat, M. Bernard Bouley, député, M. Patrick Imbert, et Mme Annie Pioffet, conseillers départementaux et de nombreux maires du territoire.

Et c'est aussi l'occasion de dénicher un objet déco pour se faire plaisir, un jouet en bois pour le petit neveu ou encore un bijou fantaisie, et même, cette année, un cadeau pour Médor (ou Minou si vous préférez les félins) ! Les enfants n'ont pas été oubliés, puisque des ateliers « céramique » leur ont été proposés. Et les échassiers les ont régalés de sucreries, suscitant force regards incrédules et yeux écarquillés chez les plus jeunes.



Après les discours, **l'apéritif servi « sur l'herbe »** aux habitants a ajouté au charme bucolique de cette belle journée, et le 91st Gâtinais Highlander Pipeband n'a pas manqué de ponctuer l'évènement de ses mélodies celtiques entraînantes.

Il se chuchote que l'équipe du foyer rural planche déjà sur le prochain marché... Pour cette trentième édition, ils nous promettent de faire le plein de surprises ! Et on sait qu'on peut compter sur leur créativité pour rendre cet événement toujours plus surprenant.

Vivement l'année prochaine !



Du côté des associations, les visiteurs ont pu en profiter pour découvrir les nombreuses activités proposées à proximité : piscine, tir à l'arc, gym ou musique, il y en a pour tous les goûts. L'association Montabloc, qui propose des cours d'escalade dans le nouveau gymnase intercommunal, a monté pour l'occasion un mur éphémère qui a fait sensation.



Coup double avec la remise de la Marianne d'Or au SIRTOM

Cette année, le Marché rural fut également le témoin de la remise d'une Marianne d'Or de la Solidarité à M. Simonnot, maire et président du SIRTOM sud-francilien par M. Alain Trampoglieri, secrétaire général de ce concours national. La fameuse statuette a été attribuée pour récompenser les mesures de précaution mises en place par le Syndicat intercommunal pour protéger les ripeurs lors des opérations de ramassage des ordures ménagères lors de la pandémie.

Elle récompense aussi et surtout l'investissement des agents de collecte eux-mêmes, qui effectuent un dur travail de salubrité indispensable malgré les risques encourus.



Et c'est autour d'un buffet convivial que la Marianne a été fêtée et partagée par tous.



SAMEDI 18 SEPTEMBRE

*A quoi, à qui dois-je
ma présence ici,
après 80 années,
avec une partie de ma famille
présente à
cette inauguration ?
Je la dois à tante Lise.*

EDDY 18-9-21

Inauguration du *Marie-Louise,*

Il est des moments forts dans la vie d'une commune qui marqueront les esprits et cette cérémonie en fait partie...

Souvenons-nous, en 2019, le comité Yad Vashem décernait à Marie-Louise Fuga le titre de *Juste parmi les nations*, la plus haute distinction civile de l'État d'Israël. Cette Moignacoise, avec générosité et courage, recueillit un jour de juillet 1942 le jeune Eddy Mendelsohn, dont toute la famille disparut peu après dans les camps nazis...

*Agé de 8 ans, portant l'étoile
jaune avec le mot juif imprimé,
mon père me transporta en
voiture début juillet 42 à Moigny
chez une dame, en vacances ? et
depuis ni frères, ni mère, ni père,
dénoncés en passant la ligne de
démarcation. (...)*

EDDY 18-9-21



sa rue Marie-Louise Fuga et l'accueil de ses nouveaux habitants au sein de la nouvelle Résidence.

Le défilé s'est formé devant la mairie, ouvert par les sonneurs du 91st Gâtinais Highlander Pipeband et les porte-drapeaux de l'Union nationale des combattants et du Souvenir français. Élus et élus juniors, Mmes Viviane Saül et Michèle Habif, représentantes du Comité français pour Yad Vashem, M. Olivier Callens, directeur des Résidences Yvelines-Essonnes, mais aussi



Il était évident pour la municipalité de ne pas en rester là et de rendre un hommage éternel à cette femme qui a défendu les valeurs de fraternité, de justice, de tolérance et d'humanité. Quoi de mieux alors que d'inscrire durablement son nom dans la mémoire locale ?

C'est donc sous un soleil radieux qu'ont eu conjointement lieu l'inauguration du nouveau quartier de Terres Rouges, de



*Pendant ces années difficiles
tante Lise m'éleva comme son fils.
A la fin des hostilités personne
n'est venu me chercher,
et Lise a continué
son dévouement. (...)*

EDDY 18-9-21

quartier des Terres Rouges

Juste parmi les Nations !

C'est à Moigny que j'ai passé mon enfance, peut-être confinée car cette époque n'était pas normale. Lise avait du caractère. Etant veuve depuis longtemps, elle savait se défendre, et pendant 2 ans, malgré les privations de la guerre, la crainte d'une dénonciation, et la visite à 2 reprises d'allemands à son domicile, elle a réussi à me protéger.

EDDY 18-9-21



habitants et nouveaux habitants leur ont emboîté le pas pour la coupe du traditionnel ruban et le dévoilement de la plaque de rue.

L'émotion était palpable quand est venu le temps des discours.

Sur requête de M. Simonnot, maire, auprès du Palais Bourbon représenté par son Vice-président Vincent Delahaye,

il a été décerné la médaille du Sénat à M. Eddy Mendelsohn, venu tout exprès d'Israël et très touché par ces marques de reconnaissance. Les yeux brillants de reconnaissance et de fierté de Mme Martine Gran, petite-fille de Mme Fuga, nous rappelèrent aussi que derrière les noms qui peuplent nos stèles et nos livres d'histoire, ce sont des hommes et des femmes de chair et de sang qui ont risqué leur vie pour aider leur prochain.

C'est ce que nous rappelle aussi la citation de Simone Veil, ajoutée en exergue : « Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'occupation nazie, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre... ».

Parions que grâce à cette belle cérémonie, à Moigny, le souvenir de ces lumières n'est pas prêt de s'éteindre...



Ma présence ici, dans mon ancien village, avec ma famille, mes amis, je la dois, nous lui devons à tante Lise.

Celui qui sauve une vie, sauve l'humanité entière.

EDDY 18-9-21

Des abribus restaurés pour la rentrée !

Rappelons-nous lors du dernier numéro du bulletin, nous avons évoqué l'historique des « refuges-abris » ou tout simplement des abribus qui datent de 1948 pour celui de l'église et de 1964 pour celui de la Place du Puits. Inutile de dire qu'ils faisaient grise mine et entachaient quelque peu le cachet de notre grand-rue !

Il était bien normal de les remettre au goût du jour dans le cadre d'une restauration digne de l'image du village, réalisée par l'entreprise MTG de Milly pour un coût total de travaux de 4 715 € dont 50% financé par l'obtention d'une subvention du PNRGF.

Tous les collégiens, lycéens et autres utilisateurs pourront prendre le bus en toute sécurité dans des arrêts tout propres.



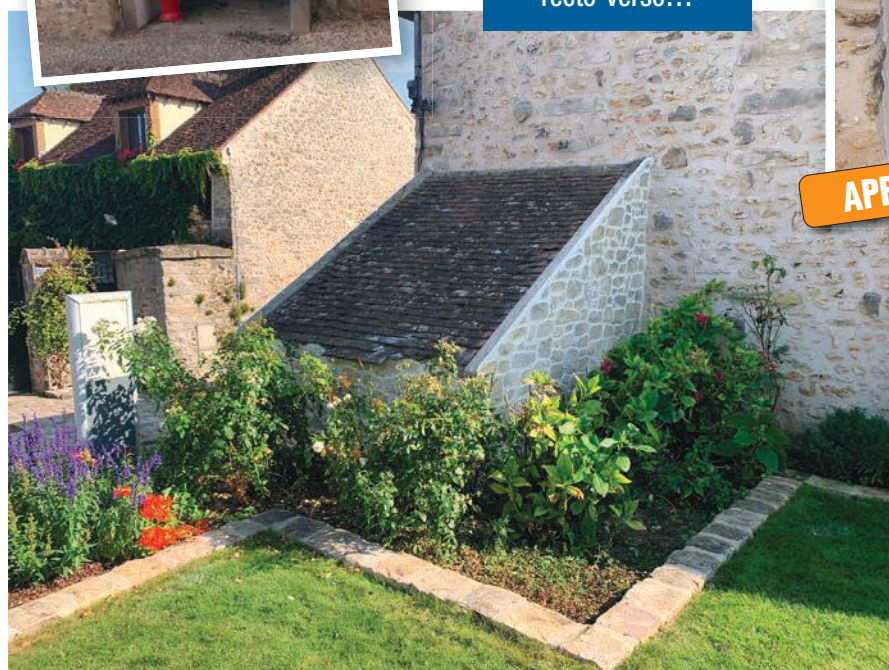
L'abribus de l'église a été débarrassé de son enduit décrépi et tagué... et un jointoyage à pierre vue a été réalisé...



Quant à celui de la Place du Puits, il a dit adieu à son ciment brut pour se refaire une beauté recto-verso...



Les voilà à présent tous deux parfaitement intégrés à nos chers vieux murs et nous espérons qu'ils seront ainsi davantage respectés pour préserver la qualité de notre espace public.



Prochainement... aménagement de ralentisseurs

Depuis plusieurs années maintenant, la municipalité poursuit une politique de sécurisation de l'espace public avec la recherche de moyens d'amélioration des conditions de sécurité aux abords des voies de circulation, une préoccupation constante des élus justifiée par l'augmentation de la vitesse dans certaines de nos rues.

Fort d'un constat de non-respect de la signalisation réglementaire de la limitation de vitesse et malgré la généralisation du 30km/h dans toute la commune, la mise en place de ralentisseurs type « dos d'âne » a

été présentée comme la solution la meilleure et la moins coûteuse.

Ce sont 4 tronçons de la voirie communale (rues du Souvenir, Hochard, Malabry, et Cochet) qui seront prochainement aménagés afin d'obliger les automobilistes à respecter les prescriptions de vitesse en zone urbaine.



Mais pourquoi un ralentisseur s'appelle un dos d'âne ?

Le terme ne fait pas référence à la forme du dos de l'animal mais à celle de la charge qu'on y plaçait. A l'origine, il désignait le bord extérieur d'un fossé de fortification formant une bosse !

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 22 816 € HT dont 50% financé par une subvention dans le cadre du dispositif du produit des amendes de police.

Une nouvelle clôture pour les espaces sportifs

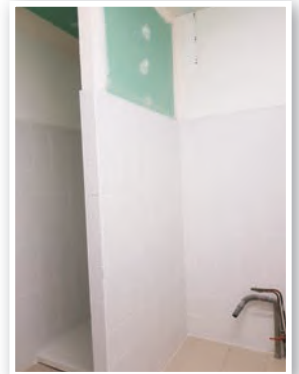
Afin de respecter les normes de sécurité aux abords des équipements sportifs et ainsi empêcher les véhicules motorisés de s'inviter sur les espaces verts, la municipalité a entrepris des travaux de remplacement de clôture entourant les terrains de foot et tennis, jusqu'à la jonction du nouveau gymnase.

L'entreprise Deco-Garden, récemment implantée sur la zone du Chênet à Milly, a procédé au scellement d'une nouvelle clôture en treillis soudé pour un coût de 8 322 € HT. Et comme l'usage du vélo pour les déplacements du quotidien est en plein essor, un abri vélos couvert a également été installé permettant ainsi aux usagers de stationner vélos et trottinettes en toute sécurité et à l'abri des intempéries.



Un espace dédié au personnel technique

Pour garantir l'hygiène des agents ainsi que de bonnes conditions de travail, l'autorité territoriale est tenue de mettre à leur disposition les moyens d'assurer leur propreté individuelle, notamment des vestiaires, lavabos et cabinets d'aisances, ainsi que de mettre des douches à la disposition du personnel effectuant des travaux insalubres et salissants.



L'ancienne cuisine de la cantine scolaire a pu être ainsi transformée en réfectoire et permet désormais au personnel technique ne résidant pas sur la commune de pouvoir se restaurer dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. C'est l'entreprise ECB de Cerny qui a été retenue pour apporter une solution clé en main pour 11 600 € HT.

Réparation des dégâts causés à la voirie communale

Les dépenses d'entretien des voies communales font partie des dépenses obligatoires mises à la charge des communes conformément au code général des collectivités territoriales ayant un impact considérable sur le budget communal.

Il s'agit par exemple de reboucher les nids de poules, les affaissements de chaussée, de reprendre la couche de roulement des routes, ou encore la signalisation horizontale, la réfection des caniveaux, des trottoirs et de leurs bordures ou changer le mobilier urbain comme les jardinières et les panneaux de rue.



Rue à Hochard



Chemin du Vaut

Pour garantir confort et sûreté, la municipalité consacre en moyenne près de 250 000 € à l'aménagement et à l'entretien des 19 013 mètres linéaires de la voirie. Cette mission se traduit par de conséquents programmes de travaux pluriannuels concernant des travaux de réfection.

Ces derniers travaux ont été confiés à l'entreprise TPS pour un montant de 84 000 € auxquels il faut rajouter les travaux du 1^{er} semestre concernant la rue de Malabry, soit un total de 286 000 € en 2021.



Rue du Souvenir



Carrefour du monument aux morts

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets



**Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques**



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maise

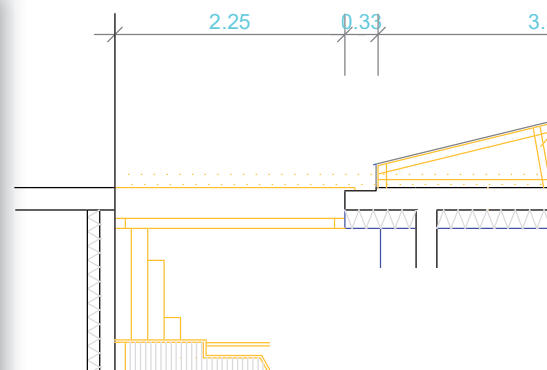
91490 MILLY LA FORET

Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10

www.tpsoisy.fr – Email : tpsoisy@tpsoisy.fr

Bientôt l'ouverture du chantier de la salle des fêtes

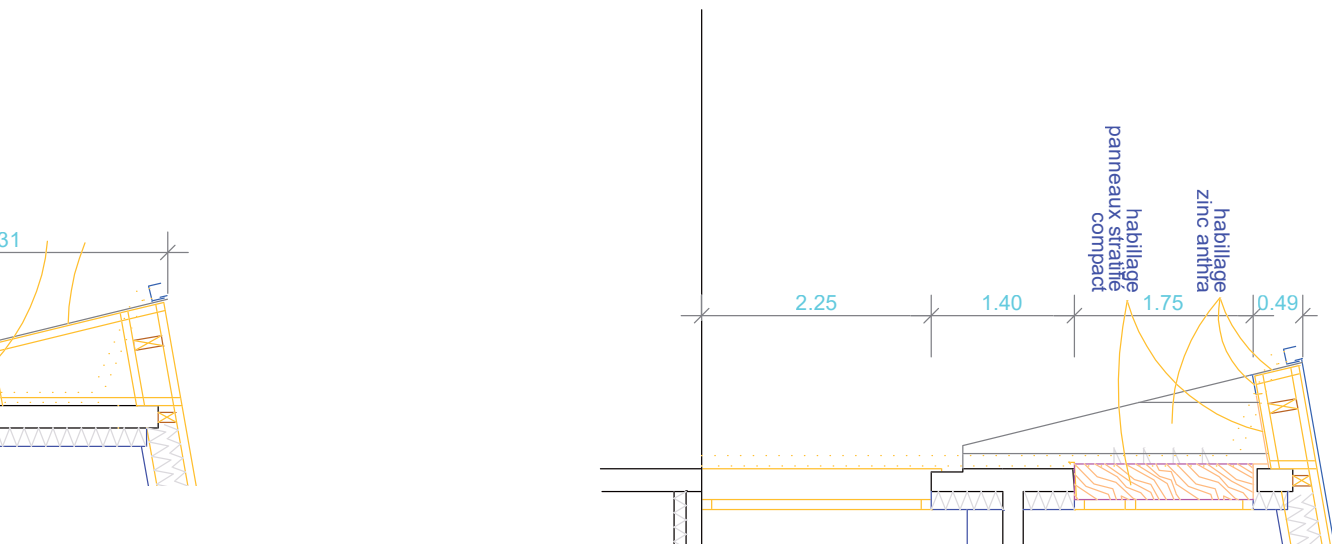
La salle des fêtes va changer de physionomie avec le lancement du chantier de rénovation et d'agrandissement dont les travaux devraient durer une bonne année. Les études de cet important chantier arrivent à leur terme et les sondages techniques sont désormais réalisés.



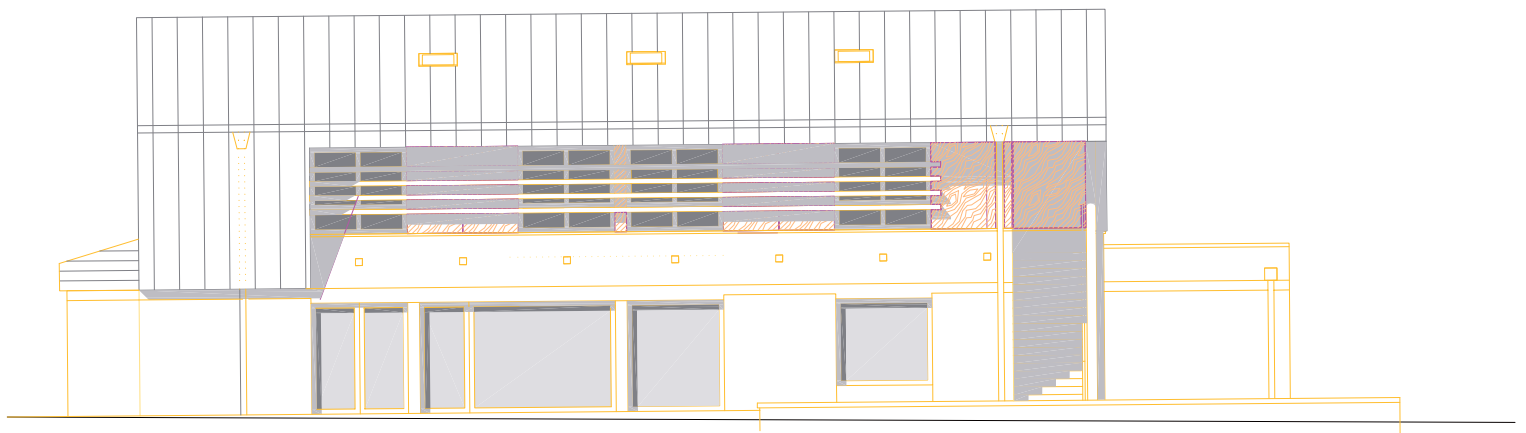
Aucun démarrage de travaux n'est possible avant que le permis de construire soit accordé (en date du 01/09/2021) mais il est aussi assujéti à l'attribution des subventions de nos différents partenaires financiers qui sont l'État, la Région, le Département et le PNRGF. Celles-ci ont été notifiées à la municipalité entre septembre et décembre dernier. La prochaine étape sera la publication des marchés publics dont la première opération concernera les opérations de désamiantage et de démolition de l'entrée. Pour ce faire, un périmètre de sécurité sera mis en place.



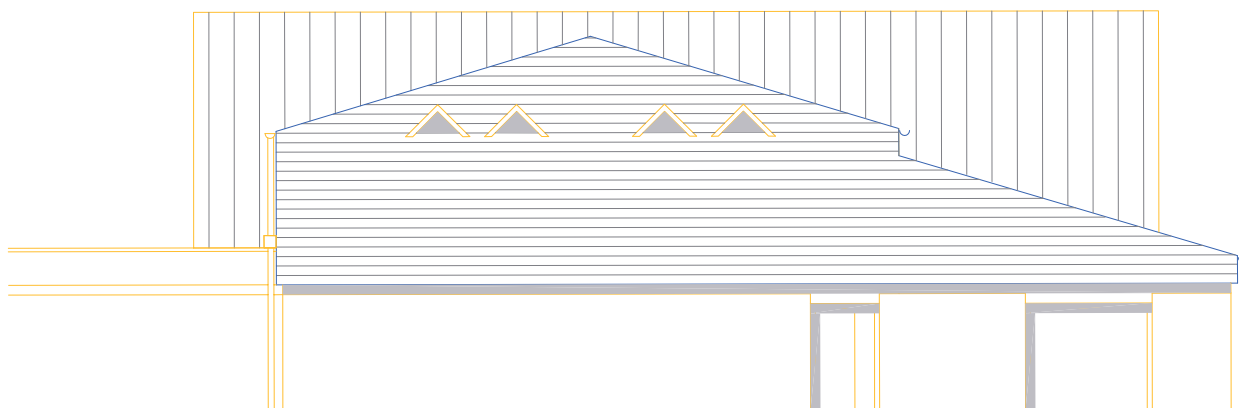
Gradins escamotables



Vue en coupe de la future salle des fêtes avec positionnement des gradins



Façade rue de Verdun



Façade arrière

Busard, busard... vous avez dit busard ?

En 2019, Moigny accueillait la LPO (ligue pour la Protection des Oiseaux) pour la conférence inaugurale du tout nouveau groupe local Seine Gâtinais. Sophie et Marie, Moignacoises, y ont assisté... et ont décidé de s'engager comme bénévoles. Elles nous racontent leur expérience...

En 2021, pour la 1^{ère} fois, le groupe Seine Gâtinais, épaulé par le Parc naturel régional du Gâtinais français, a lancé sur notre territoire l'opération « Mission busards ».

Dans le cadre d'une enquête nationale sur le nombre de busards Saint-Martin, nous avons découvert la présence de plusieurs couples sur la plaine agricole au nord de Mondeville.

Le busard Saint-Martin, ainsi que le busard cendré et le busard des roseaux, sont des rapaces qui nichent au sol. Autrefois, ils nichaient dans les prairies. De nos jours, on les trouve surtout dans les champs de céréales. Ils affectionnent tout particulièrement les champs d'orge, mais aussi les champs de blé et d'autres cultures.

Très souvent, les récoltes ont lieu alors que les oisillons se trouvent encore au nid et sont incapables de s'envoler. Les jeunes oiseaux sont donc happés par les machines, sans que personne ne s'en aperçoive. En effet, il s'agit d'une espèce discrète dont le nid passe en général inaperçu.



Après la découverte de la présence de cette espèce protégée, nous avons créé un petit groupe de bénévoles qui a pour objectif de sauver les nichées des quelques couples que nous avons repérés.

Une espèce utile mais menacée

En effet, leur nombre subit un fort déclin depuis quelques années. Le busard cendré est en danger critique d'extinction. Il reste entre 10 et 20 couples en Ile-de-France (4 à 5000 en France*) tandis que le nombre de couple de busards Saint-Martin (espèce classée en vulnérable sur la liste rouge régionale de 2018) est estimé à 60-80 couples. Ces rapaces sont pourtant de véritables alliés des agriculteurs car leur menu favori se compose de campagnols des champs et d'insectes.

(*) Chiffres de l'atlas des oiseaux d'Ile-de-France publié par le Corif en 2013



C'est pour cela que nous avons commencé à arpenter les champs munis de nos jumelles ou de longues-vues dès les printemps. En effet, le travail le plus long est le repérage du nid.

Ensuite, nous essayons de rentrer en contact avec l'agriculteur afin de lui soumettre différentes pistes pour sauver le nid et les petits de la moissonneuse. Nous sommes très fières d'avoir ainsi contribué à sauver 2 nichées.



Alors, si vous trouvez un nid de busard Saint-Martin, si vous avez des questions ou si vous désirez intégrer notre groupe, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : groupe.seine-gatinais@lpo.fr

A découvrir également grâce au flash-code la vidéo "Mission busards" réalisée par le groupe.



Groupe Seine Gâtinais



AGIR pour la BIODIVERSITÉ ILE-DE-FRANCE



C'est l'heure du bilan pour l'Agenda 21...



Voilà 3 ans, Moigny présentait avec succès son 2^{ème} Agenda 21 à la labellisation Notre village terre d'avenir.

Ce programme, co-construit avec les membres du comité de pilotage regroupant habitants, associations et élus, comprenait 58 actions regroupées en 3 AXES emblématiques de l'avenir voulu pour notre village :

- **Moigny, un village préservé car ce qui fait sa force, c'est la qualité de son environnement.**
- **Moigny, un village dynamique et réactif, car un village qui ne s'adapte pas est un village qui meurt.**
- **Moigny, un village solidaire, car un village où il fait bon vivre, c'est un village où règne une attention mutuelle à l'égard de tous et surtout des plus fragiles.**

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Malgré les contretemps liés à la crise sanitaire qui bouscule les projets depuis bientôt 2 ans, on peut constater que le programme est bien avancé, puisqu'à ce jour, 47 actions sur les 58 programmées sont réalisées. C'est le cas par exemple de la création de **la boîte à livres**, qui remporte un joli succès, de la construction **du bâtiment périscolaire Les petits galopins**, pour un meilleur confort des enfants ou encore de **l'installation de la fibre optique**, un atout pour notre économie locale et le télétravail de nos concitoyens.



81,3 % des actions programmées et nouvelles actions ont été réalisées.

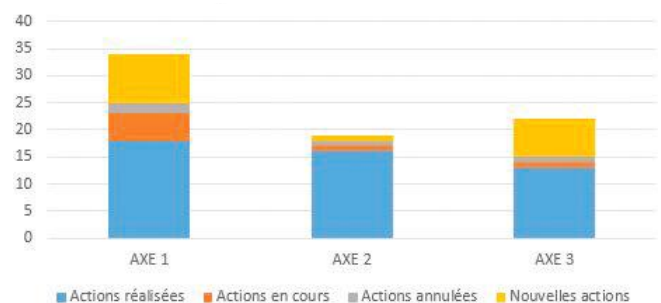
D'autre part, la municipalité a également développé 17 nouvelles actions, en lien avec les axes définis. C'est le cas par exemple de la **réhabilitation de la salle des fêtes** qui prend en compte la thématique de l'écoconstruction (choix de matériaux économes en énergie et peu producteurs de déchets, mesures d'économies d'énergie, isolation biosourcée, charte chantier propre, installation de récupérateurs d'eau pluviale, etc...), l'accueil d'**une permanence du RAM intercommunal** ou encore **la lutte contre les dépôts sauvages** qui dénaturent notre beau paysage.



Etat d'avancement global (dont nouvelles actions) au 31.12.2021



Etat d'avancement de l'Agenda 21 prog. 2 par axe au 31.12.2021



Et après ? Un 3^{ème} programme bien sûr !

Après, c'est à vous de jouer ! Car le programme 3 ne pourra pas se réaliser sans vous... Si vous avez des idées pour améliorer notre environnement, les services à la population, la vie quotidienne à Moigny, n'hésitez pas à contacter la mairie ou le comité de pilotage de l'Agenda 21.

27^{ème} édition

Essonne verte... Moigny propre !

Nous vous attendons nombreux
LE SAMEDI 14 MAI 2022
à 9 heures, parking rue de Verdun



A chaque printemps, la municipalité vous donne rendez-vous pour une action concrète dans la joie et la bonne humeur. Ce rassemblement vise à ramasser collectivement les déchets sur l'espace public.

C'est l'affaire de tous ! Alors tous ensemble, participons au nettoyage de notre village tout en partageant un moment de convivialité.



Ramassage des encombrants

La collecte annuelle des encombrants est prévue

le jeudi 16 juin 2022

Merci de sortir vos encombrants la veille au soir

La date sera confirmée par une annonce sur
le panneau d'information et sur le site internet moigny-sur-ecole.com



**pas plus de 1,5 m3 par foyer, dimensions max. 2 m.
poids max 70 kg, sinon aucun ramassage.**

Vérifiez la liste des déchets autorisés sur www.sirtom-sudfrancilien.fr

COLLECTÉ – OUI 	COLLECTÉ – NON 
 <p>Les encombrants trop souillés ne seront pas ramassés</p>	



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour participer à la lutte contre les dépôts sauvages, le SIRTOM souhaite accompagner l'initiative engagée par Trash Spotter en favorisant le déploiement de son application mobile « action déchets »

Parce que ce fléau nous concerne tous et que c'est ensemble que nous pourrons lutter plus efficacement contre, favorisons la constitution d'une communauté d'acteurs engagés pour participer à mieux préserver nos espaces publics !

Citoyens, si vous souhaitez agir !

Gratuite et accessible à partir d'un smartphone, cette application permet de signaler très simplement l'emplacement précis de déchets présents dans nos espaces publics.

Les utilisateurs ont le choix, de géolocaliser (« spotter ») un emplacement de déchets en prenant une photo, de nettoyer un emplacement déjà localisé ou de faire les deux (localiser et nettoyer de suite).

Chaque action enregistrée permet de gagner des points que l'utilisateur pourra ensuite transformer en dons monétaires pour des associations engagées dans le développement durable.

L'objectif est de développer/renforcer les liens entre tous les acteurs afin de stimuler le courage collectif pour passer à l'action !

« Action déchets » est une interface digitale et collaborative pour compléter et valoriser les initiatives déjà existantes.



Collectivités, accompagnons cette communauté !

En tant que collectivité responsable de la propreté des espaces publics, en accompagnant cette démarche vous favoriserez l'engagement participatif de vos habitants. Accessible à tous, « action déchets » s'inscrit dans une démarche d'éducation et de sensibilisation à notre environnement.

Avec un back-office dédié spécialement aux communes, « action déchets » saura être un véritable outil de pilotage en vous informant en temps réel des lieux de déchets pour mieux vous permettre d'agir et donc de préserver la qualité de vos espaces publics.

Action Déchets est la version française de l'application Trash Spotter.

Pour en savoir plus, consulter le dossier de présentation sur : www.sirtom-sudfrancilien.fr

Coordonnées du co-fondateur & dirigeant :

Patrice CLOT - 06.13.84.98.23 - patrice@trash-spotter.green

A propos du SIRTOM SUD FRANCILIEN :

Le SIRTOM du sud francilien compte désormais 36 communes adhérentes regroupées en 4 EPCI. Le territoire du SIRTOM localisé au sud de l'Essonne et de la Seine et Marne est qualifié de rural compte tenu que plus de la moitié des communes adhérentes sont situées en campagne. La population représentant 24 416 habitants réside à 87% en habitat individuel. Le taux d'habitat collectif vertical est faible. Il représente seulement 3% de la population.

Service Communication - Tél. : 01 64 99 31 81 - mail : sirtomdusudfrancilien@orange.fr

Lisses, le 13 octobre 2021

A l'attention des usagers « professionnels », le SIREDOM met à disposition de nouveaux moyens de paiements !

Afin de faciliter le règlement des factures suite à l'utilisation de ses écocentres, le SIREDOM met en place un nouveau service : le paiement en ligne sécurisé.

Pour régler vos factures en ligne, il vous faut créer votre espace personnel :

- Munissez-vous tout d'abord du **numéro de dossier** et du **nom de votre dossier** qui vous ont été transmis par courrier (distribué à partir du **18 août**)
- Puis, rendez sur l'onglet du site du Siredom : « **Vos déchèteries/paiement en ligne pro.** »
Adresse directe : portail-siredom.ciril.net/guard/login
- **Inscrivez-vous** en renseignant vos coordonnées et en créant un code : 8 caractères minimum contenant 1 majuscule et 1 caractère non alphanumérique (* # @ %...)
En cochant « Activer l'ergonomie mobile » vous pourrez réaliser les paiements via votre smartphone.
- **Votre espace sécurisé désormais créé**, vous pouvez à présent **accéder à vos factures en cours** ainsi qu'à un **historique**.
- Le paiement s'effectue dans cet espace avec une carte bancaire.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour l'**envoi dématérialisé de vos factures**, faites votre demande par mail à l'adresse : regie.pro@siredom.com.

Rappel : Aucun paiement n'est accepté en déchèterie.



A propos du SIREDOM

Le Siredom, Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, traite et valorise les déchets ménagers produits par plus de 900 000 habitants de 175 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Acteur de l'économie circulaire, le syndicat s'engage pour un meilleur tri des déchets et leur valorisation (production d'énergie et de recyclage) tout en maîtrisant les coûts de son service. Il apporte de nouvelles solutions permettant de réduire les quantités de déchets produites sur son territoire. Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le Siredom développe les outils pour informer et sensibiliser le grand public sur les gestes de prévention, réduction et tri des déchets.

En savoir plus : www.siredom.com - Suivez-nous sur Facebook et Twitter : @siredom

Contact presse : Service Communication - Tél. : 01 69 74 23 52 - E-mail : communication@siredom.com

Conditions d'accès aux déchèteries en 2022

Particuliers habitants sur le territoire du Siredom

Vous avez le droit à **40 passages par an** dans la limite de **5m³ par passage**.

Si vous possédez un badge « Sitreva »

Vous pouvez accéder aux déchèteries de **Briis-sous-Forges, Dourdan** et **Saint-Chéron**, mais également, à partir de février 2022, aux déchèteries de Saclas, Étampes, Étréchy, Égly et Nozay.

Si vous possédez un badge « Siredom »

Vous pouvez accéder aux 27 déchèteries situées sur le territoire du Siredom (dont **Briis-sous-Forges, Dourdan** et **Saint-Chéron**).

Cas particuliers

- Pour les nouveaux habitants : se rendre dans l'une des 3 déchèteries (Briis-sous-Forges, Dourdan et Saint-Chéron) pour obtenir un badge « Siredom ».

- Par convention, les habitants de l'ex-Sictom du Hurepoix sont autorisés à accéder aux déchèteries du Sitreva pour une durée de 6 mois renouvelable une fois. Chaque passage sera facturé aux collectivités 29,50 € TTC.



Professionnels

Les professionnels doivent faire établir un badge au nom de leur entreprise. La demande peut se faire via notre site internet (www.siredom.com) ou au siège du Siredom (63 rue du Bois Chaland à Lisses).

Tarif par tranche	Professionnels communaux*		Professionnels extracommunaux	
	Déchets triés	Déchets non triés	Déchets triés	Déchets non triés
de 5 m ³	35 €	70 €	70 €	140 €

La désignation « Professionnels communaux » signifie que ces entreprises disposent d'un siège ou de locaux sur l'une des 175 communes du territoire du Siredom.

Conditions d'accès des professionnels aux déchèteries en 2022

Les professionnels doivent faire établir un badge au nom de leur entreprise.

La **demande de badge** peut se faire :

- via notre site internet (www.siredom.com)
- ou au siège du Siredom (63 rue du Bois Chaland à Lisses).



Le **paiement de vos passages peut se faire en ligne** sur <https://portail-siredom.ciril.net/guard/login> ou par **chèque** à l'ordre du trésor public. La facturation est faite mensuellement.

Tarif par tranche	Professionnels communaux*		Professionnels extracommunaux	
	Déchets triés	Déchets non triés	Déchets triés	Déchets non triés
de 5 m ³	35 €	70 €	70 €	140 €

La désignation « Professionnels communaux » signifie que ces entreprises disposent d'un siège ou de locaux sur l'une des 175 communes du territoire du Siredom.

Ecocentre du SIREDOM Mise en place de nouveaux tarifs pour les professionnels

Face à l'augmentation des coûts générés par la collecte et le traitement des déchets, le comité syndical du Siredom a décidé de revoir, à compter du 1^{er} janvier 2022, les conditions d'accès à ses écocentres pour les « professionnels » en :

- Distinguant 2 catégories de professionnels : Les communautaires* et les extracommunautaire
- Réévaluant ses tarifs

*Communautaire : Professionnel disposant d'un local sur le territoire du SIREDOM

Tarifs	Professionnels communautaires		Professionnels extracommunautaires	
	Déchets triés	Déchets non triés	Déchets triés	Déchets non triés
De 0 à 5 m ³	35 € TTC	70 € TTC	70 € TTC	140 € TTC
Par tranche de 5m ³	70 € TTC	140 € TTC	140 € TTC	280 € TTC

Ces tarifs seront révisables annuellement par délibération du Comité Syndical.

A noter que l'apport principal de déchets en écocentres est composé de tout venant enfouissable. Ce type de déchet est frappé par une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui va augmenter chaque année jusqu'en 2025. En 2022, elle sera de 40€/tonne vs 30€/tonne en 2021 pour atteindre en 2025, 65€/tonne. Afin de maîtriser cette dépense, il est important de bien trier ses déchets pour limiter au maximum les déchets mis dans les bennes de tout venant enfouissable.

Pour disposer d'une carte « professionnel », merci de vous rendre sur notre site internet : <http://www.siredom.com/demande-de-badge-pros/>

Le règlement peut se faire en ligne sur un portail dédié : <https://portail-siredom.ciril.net/compte/edit>



A propos du SIREDOM

Le Siredom, Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, traite et valorise les déchets ménagers produits par plus de 914 000 habitants de 175 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Acteur de l'économie circulaire, le syndicat s'engage pour un meilleur tri des déchets et leur valorisation (production d'énergie et de recyclage) tout en maîtrisant les coûts de son service. Il apporte de nouvelles solutions permettant de réduire les quantités de déchets produites sur son territoire. Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le Siredom développe les outils pour informer et sensibiliser le grand public sur les gestes de prévention, réduction et tri des déchets.

En savoir plus : www.siredom.com - Suivez-nous sur Facebook et Twitter : @siredom

Contact presse : Service Communication - Tél. : 01 69 74 23 52 - E-mail : communication@siredom.com

Avec France Relance, la CC2V se tourne vers l'avenir !

C'est le mardi 24 août 2021 en Préfecture de l'Essonne que Pascal Simonnot, Président de la CC2V aux côtés du Préfet Eric Jalon, du Secrétaire Général Benoît Kaplan et de Patrick Imbert, Président de la CCVE, qu'a été conjointement signé un engagement officiel au titre du Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) pour le territoire Sud-Ouest essonnien concernant les Communautés de Communes des 2 Vallées et du Val d'Essonne.



Le CRTE s'articule autour de **3 axes stratégiques** et est en parfaite cohérence avec les axes **des projets « Petites Villes de Demain » du territoire** à savoir la **valorisation et la rénovation du patrimoine, le développement des mobilités et des services** à destination des habitants, la **transition énergétique** des bâtiments et espaces publics, la **redynamisation du commerce** de proximité et de centre-ville, **l'amélioration de l'habitat** et la **création de nouveaux équipements** de loisirs et sportifs.

Pour chacun de ces 3 axes stratégiques, les objectifs sont les suivants :

Axe 1 : Conforter le développement économique du territoire par le soutien à de « nouvelles » filières et des aménagements durables

- 1.1. Développer une filière Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) avec la création d'une école d'herboristerie diplômante dans le cadre d'un appel à projet
- 1.2. Créer un cluster agricole sur l'ex-site de l'INRA/ Ferme de Bressonvilliers
- 1.3. Renforcer les activités de tourisme durable
- 1.4. Optimiser et rénover le foncier économique
- 1.5. Assurer le maillage du territoire en offre commerciale et artisanale de proximité
- 1.6. Soutenir une agriculture de proximité notamment avec le chanvre, la lavande et autres plantes aromatiques distillées sur le territoire
- 1.7. Développer une filière de traitement et valorisation des déchets
- 1.8. Réorganiser l'attractivité autour du développement des pôles « gares » de la ligne RER D

Axe 2 : Engager le territoire dans la transition écologique et énergétique par la préservation et la gestion économe des ressources du territoire et des conditions de mobilité plus durables

- 2.1. Préserver la ressource en eau et la qualité des milieux naturels
- 2.2. Proposer des alternatives au véhicule individuel pour une mobilité durable des habitants avec un schéma cyclable permettant un maillage des 2 territoires
- 2.3. Rénovation énergétique du bâti et des espaces publics
- 2.4. Adaptation du territoire aux aléas climatiques
- 2.5. Développer les énergies renouvelables (EnR)

Axe 3 : Renforcer la cohésion territoriale par l'amélioration de l'offre de services publics, de loisirs et la revitalisation des centres-bourgs

- 3.1. Développer l'offre de santé
- 3.2. Diversifier et promouvoir l'offre culturelle
- 3.3. Améliorer l'offre d'activités sportives et de loisirs
- 3.4. Améliorer l'offre et l'accessibilité des services
- 3.5. Adapter l'offre de logements aux besoins du territoire, accueil et parcours résidentiel des ménages

Ce document permettra de coordonner l'ensemble des politiques signées entre l'Etat et les deux intercommunalités concernées dans le cadre d'un comité de pilotage au profit de nos populations avec une volonté de s'inscrire dans un temps long et réaliste, celui du mandat municipal.

Plus précisément pour Moigny, c'est la salle des fêtes qui bénéficiera de moyens financiers substantiels avec un chèque de l'Etat de 313 000 € dans le cadre de sa restauration et de son extension.

Visite surprise de M. Éric Jalon, Préfet de l'Essonne

VENREDI 3 SEPTEMBRE



Le plan France Relance a 1 an...

Et c'est notre communauté de communes que Monsieur le Préfet a choisi pour organiser un évènement symbolique à l'occasion de cet anniversaire, en présence de Pascal Simonnot, Président de la CC2V et de nombreux maires et parlementaires.

L'entreprise Natural Grass, lauréate d'une subvention de 500 000 €, est située à Milly-la-Forêt sur la zone d'activité et a accueilli cet évènement qui a permis au préfet de tirer le bilan de la première année du plan France Relance. En Essonne, c'est d'ores et déjà 500 millions d'euros qui ont été engagés pour relancer l'économie et l'attractivité des territoires.

La CC2V, lauréate également du dispositif

Monsieur Lefevre, Sous-Préfet en charge du Plan de France Relance en Essonne, est également intervenu pour présenter le volet "conseiller numérique". La CC2V a en effet été désignée lauréate du dispositif sur le volet « lutte contre la fracture numérique ».

1 personne sur 4 ne sait pas s'informer et 1 sur 5 est incapable de communiquer via Internet, révèle une étude réalisée par l'INSEE. Aussi, afin de faciliter l'accès au droit des habitants de la CC2V, un conseiller numérique, qui vient d'être recruté, interviendra sur tout le territoire. Cet emploi, qui est financé par l'État, répondra aux besoins de la population d'ici le début de l'année 2022.



Un conseiller numérique à votre service

Le conseiller numérique, en la personne de M. Renan Boulot, a bénéficié d'une formation et accompagnera les usagers sur 3 thématiques considérées comme prioritaires :

- soutenir les administrés dans leurs usages quotidiens du numérique (travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne) ;
- sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...) ;
- rendre autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne.

Concrètement, le conseiller 2.0 pourra aider le public à se former à l'outil numérique via une aide individuelle ou via des formations collectives.

Enfin, pour compléter l'offre d'accès aux droits et lutter contre l'illettrisme numérique, la commune de Moigny proposera gratuitement des ateliers de formation à l'outil numérique à destination du public.

Vous avez besoin d'aide sur le numérique ?

Contactez votre mairie pour vous inscrire.

Ces ateliers gratuits se dérouleront en mairie chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, de 13H30 à 16H30.



Remerciement aux 150 acteurs engagés dans la vaccination de notre territoire

Dès le 1^{er} avril 2021, la CC2V a lancé une campagne de vaccination soutenue par l'ARS et la Région IDF dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19.

« À circonstances exceptionnelles, dispositif exceptionnel », c'est ce que vous avez réussi ensemble, en permettant une mobilisation sans faille autour de la vaccination dans nos 2 centres éphémères de Milly et Moigny, au profit des populations de notre territoire ». C'est par ces mots d'ouverture à cette soirée du 19 novembre dernier que notre Président Pascal Simonnot remerciait l'ensemble des professionnels de santé, médecins, infirmières, mais aussi les bénévoles, élus, les personnels territoriaux, secrétaires de mairie.

Les résultats sont là, avec près de 30 000 injections réalisées en 8 mois et un taux de plus de 87 % de notre population ayant obtenu un schéma vaccinal complet, taux parmi les meilleurs du Département de l'Essonne selon M. Julien Galli, directeur de l'ARS qui a répondu présent à notre invitation aux côtés des Maires.



VENREDI 19 NOVEMBRE

Soyons fier d'avoir participé à une véritable mission de santé publique au service de la protection de nos concitoyens, dont le coût non négligeable a été financé par la solidarité intercommunale.

Alors que l'épidémie connaît une reprise fulgurante en France, et que la Haute Autorité de Santé recommande d'élargir le périmètre des populations éligibles à une dose de rappel vaccinal, on ne peut que s'interroger sur la décision arbitraire de fermeture de nos centres, imposée par l'État, cherchez l'erreur !



Inauguration du Gymnase Intercommunal

Après une année de travaux, le gymnase intercommunal des 2 Vallées a été inauguré juste à temps pour la rentrée en présence de très nombreuses personnalités et associations sportives.

Aux côtés de Pascal Simonnot, notre maire et Président de la Communauté de Communes des 2 Vallées, les élus et représentants de la commune,



de l'intercommunalité, du Conseil régional d'Ile-de-France et du Conseil départemental de l'Essonne étaient présents pour participer à cet événement très attendu par ses futurs bénéficiaires.

Nous avons pu compter sur la présence du Préfet de l'Essonne Éric Jalon, des trois sénateurs Laure Darcos, Jocelyne Guidez et Jean-Raymond Hugonet, du député Bernard Bouley, de Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-président de la Région et de Patrick Imbert, Vice-président du Département.



Un gymnase flambant neuf de 1 170m² réalisé par la société Mathis pour un coût de 1,5 M€

Entreprises

Inscrivez-vous (gratuitement) à l'annuaire des entreprises des 15 communes de la CC2V !

Vous recherchez un professionnel sur votre secteur ?

Vous êtes chef d'entreprise, vous recherchez un fournisseur, un prestataire de services ?

L'annuaire des entreprises de la Communauté de Communes des 2 Vallées est là pour vous aider à identifier l'offre et les services de proximité.

Vous serez surpris par la diversité des entreprises qui sont référencées dans cet annuaire. Elles témoignent de la richesse des activités présentes sur le territoire.

Pour plus d'informations :

deveco@cc2v91.fr

Tél. 01 82 93 00 15



Vous trouverez la liste des activités proposées dans la rubrique ZOOM de ce bulletin municipal



Après la traditionnelle coupe du ruban, les nombreux acteurs et financeurs ont pu découvrir l'intérieur de ce complexe sportif. Largement vitrée, cette installation allie une belle

luminosité et l'ambiance chaleureuse du bois.

L'association CLAC Nature (Club de Lucane Agile de Coquibus) était présente pour faire une démonstration d'escalade.

A l'approche des jeux olympiques de 2024, l'escalade étant l'une des nouvelles disciplines sportives des JO, les associations de "grimpe" vont pouvoir ainsi trouver de nouveaux adhérents et permettre de diversifier le panel des activités proposées sur notre territoire. Vous en trouverez la liste dans la rubrique zoom de ce bulletin municipal.

Avec les 1 170m² de cet équipement multisports réalisé par la société Mathis pour un coût de 1,5 M€, la commune s'enrichira de toutes sortes d'activités sportives aussi bien en compétition qu'en scolaire. Les différentes associations sportives de la CC2V pourront ainsi poursuivre leur développement. Souhaitons que cette superbe structure permettra à de futurs grands sportifs de se révéler dans de nombreuses disciplines !



Armistice du 11 novembre 2021

Cette année, la commémoration du 11 novembre a repris un semblant de normalité, avec le retour du public, la présence des élus juniors, des élèves et enseignantes de l'école élémentaire.

Comme à l'accoutumée, cette cérémonie est organisée par l'UNC de Milly-la-Forêt, l'association du Souvenir Français et la municipalité, accompagnées du 91st Gâtinais Highlander Pipeband.

À cette occasion, trois jeunes du CMJ ont eu l'honneur de recevoir de l'UNC un drapeau qu'ils porteront désormais fièrement lors des cérémonies officielles: les récipiendaires sont Zoé, Shun et Hugo.

Des gerbes de fleurs ont été déposées au pied du monument aux morts par la municipalité mais aussi par l'Union

Nationale des Combattants associée au Souvenir Français.

Cette commémoration nous permet de nous souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés pour que nous soyons tous présents et libres aujourd'hui.

Un hommage particulier a également été rendu au dernier compagnon de la Libération, Hubert Germain, décédé le 12 octobre dernier à l'âge de 101 ans.

Tout un symbole pour cette cérémonie, en hommage aux victimes du passé mais aussi à celles d'aujourd'hui, comme les 7 soldats morts en opération cette année.



Renouvellement du Conseil Municipal Junior

JEUDI 11 NOVEMBRE

Face à la crise que nous subissons depuis bientôt 2 ans, nous avons décidé, avec leur accord, de conserver les jeunes élus en place car ils n'ont pu réellement profiter de leur fonction encore cette année. Cette reconduction sera la dernière afin de laisser également la chance à d'autres jeunes de se présenter.

Nous espérons pouvoir faire plus de manifestations tout en respectant le cadre sanitaire en vigueur.

Ainsi, seulement 2 élus du CE2 ont rejoint notre équipe le 8 octobre dernier, ce qui porte leur nombre à 12.



Conseil Municipal Junior
Moigny-sur-Ecole



Composition du Conseil Municipal Junior

CE2

Hélye Marie-Rault et Nino Haulet

CM1

Maé Ranque et Livio Esteves

CM2

Léa Dias et Lény Courtier

6ème

Zoé Rodrigues et Shun Marie-Rault

5ème

*Blanche Lomet et
Hugo Castaing-Marchaudon*

4ème

Noa Badlou

3ème

Cécilia Amorini

VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

A la suite de la consultation publique du mois d'août dernier, le dispositif *Voisins Vigilants et Solidaires* (VVS) a été réactivé, permettant de sécuriser votre logement et plus largement votre quartier. Connu également sous l'appellation de **participation citoyenne**, le concept repose sur la vigilance des voisins d'un même quartier.

Depuis le mois de septembre, la mairie et la gendarmerie ont choisi de relancer le dispositif de vigilance et le coordonnent pour l'ensemble du village.

Le rôle principal du voisin vigilant est de veiller et d'alerter (et non de surveiller). Il s'agit uniquement de repérer et de signaler toute situation inhabituelle dans son quartier, un voisin ne remplace évidemment pas les forces de l'ordre. Il poste

une alerte sur le numéro d'un gendarme référent pour informer sur les événements susceptibles de menacer la sécurité de ses voisins ou de leurs biens : porte ou fenêtre d'une maison ouverte alors que les occupants sont absents, perception de bruits ou de cris inhabituels, véhicule douteux et bien plus encore. En cas d'urgence, il peut même contacter directement les forces de l'ordre en faisant le 17.

Grâce à votre coopération citoyenne avec plus de 50 personnes ayant répondu favorablement, nous pouvons désormais disposer d'un réseau de voisinage solidaire.



Enfin, vous avez toujours la possibilité de faire la démarche de vous inscrire auprès de votre mairie. Vous pourrez ensuite envoyer des alertes et en recevoir uniquement grâce à votre téléphone portable. C'est courant janvier 2022 que chaque membre se trouvera confirmé dans cette fonction par les autorités.



Listes électorales 2022 : vous pouvez vous inscrire jusqu'au 4 mars 2022 !

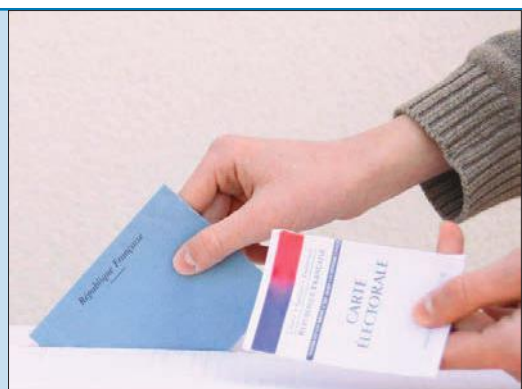
Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au **4 mars** pour le faire (**2 mars** pour les demandes d'inscription en ligne) et jusqu'au **6 mai** (**4 mai** pour les demandes d'inscription en ligne) pour les législatives. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre

droit de vote. Service-public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)



sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa N°12669*02 de demande d'inscription ;

Et un trophée de plus !

Dans le cadre du Salon des élus et décideurs des territoires d'Ile-de-France (SELIF), les collectivités locales sont mises à l'honneur. Moigny s'y est une nouvelle fois fait remarquer en se classant sur la première marche du podium de l'initiative citoyenne en Ile-de-France pour la télémédecine.

Le jury du SELIF qui vise à soutenir des actions innovantes et originales en matière de sécurité, d'écologie, de communication, de propreté, de mobilité et de citoyenneté au sein des mairies, regarde à la loupe les initiatives citoyennes de la région parisienne.

L'objectif : améliorer le quotidien et imaginer un futur meilleur. L'enjeu est de mettre en lumière, de promouvoir et d'expliciter les actions menées pour les reproduire à l'échelle du territoire national.



Les meilleures actions ont été présentées et récompensées lors du SELIF 2021, les 2, 3 et 4 novembre au Paris Event Center. Les initiatives primées sont diffusées sur la chaîne YouTube du salon et relayées sur les réseaux sociaux (valorisation 3000€) et figurent désormais dans la revue nationale Les Echos.

On a toujours tort d'avoir raison trop tôt ! ...

Avec la pandémie, la généralisation d'une consultation sur un simple smartphone entre un médecin et son patient aura eu raison des cabinets connectés. Pourtant, cette pratique ressemble davantage à une téléconsultation de prévention et non d'un véritable diagnostic aux soins, comme notre relais de téléconsultation le permettait, lui, grâce aux huit médecins à distance accompagnés par la dizaine d'infirmières présentes et équipées du matériel performant et adéquat. Avec le départ en retraite de 3 nouveaux généralistes sur le secteur de la CC2V, le manque d'intérêt de la population pour notre télémédecine, il ne faudra pas s'étonner de ne plus trouver de médecin disponible, car le rideau est définitivement tombé, même à Moigny !

• **par courrier** adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa N°12669*02 de demande d'inscription

Attention : les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars (date limite pour les demandes d'inscription en ligne : 2 mars) pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 (date limite pour les demandes d'inscription en ligne : 4 mai) pour les élections législatives.

Bon à savoir :

La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) – accessible sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr) – permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter. Si au terme de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Téléprocédure Maprocuration :

depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), consultée le 17/12/2021

Le GNAU ou Guichet National des Autorisations d'Urbanisme... késako ?

A partir du 1^{er} janvier 2022, déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne !

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer certaines demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. Il permet aux administrés de faire en toute sécurité leur demande d'urbanisme et offre aux utilisateurs un espace personnel de suivi de leur dossier. Les relations avec l'administration seront ainsi simplifiées et accélérées.



Les avantages :

- Dépôt du dossier à tout moment, plus besoin de se déplacer en mairie
- Plus d'exemplaires papier à imprimer
- Suivi en temps réel de la demande
- Archivage de l'ensemble des demandes déposées

Étape 1 : Il suffira de se connecter via un lien que vous retrouverez sur notre site (voir ci-dessous)

Étape 2 : Vous identifier

Étape 3 : Sélectionner la commune concernée

Étape 4 : Remplir le Cerfa correspondant à votre demande (disponible sur le site service-public.fr)

Étape 5 : Joindre les documents nécessaires au dossier

Étape 6 : Valider le dossier

Pour avoir plus d'informations ou déposer une demande en ligne, rendez-vous sur moigny-sur-ecole.com / Rubrique Vie municipale > Urbanisme > Démarches d'urbanisme

A noter qu'il est toujours possible de déposer vos demandes sur papier en mairie ou par courrier.

Les chantiers citoyens ? Je m'inscris !

Le SIARCE et la municipalité vous proposent de partager l'expérience d'une réalisation collective en faveur de l'intérêt général : une bonne manière d'avoir des vacances actives !

Si tu souhaites consacrer de ton temps au service de ta commune, un Chantier citoyen sera programmé au premier semestre, soit pendant les vacances d'hiver, soit pendant celles de printemps.

La date est encore à définir, mais surveille bien les informations !

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur www.siarce.fr/Les-chantiers-citoyens.

Il doit être déposé en mairie.



Les participants reçoivent une gratification de 240 € en chèques cadeaux multi-enseignes pour 5 jours (ou prorata temporis).

Avec le CCAS, une sortie d'automne... royale pour nos retraités !

C'est sous une pluie battante, à l'abri dans le car, que tous ont eu plaisir à retrouver cette année la sortie d'automne du CCAS. Et pour ces retrouvailles, les élus et bénévoles ont concocté un programme haut de gamme dans un lieu prestigieux : le château de Versailles.

Une plongée dans le faste de la cour du Roi-soleil

Une quarantaine de participants a ainsi pu profiter d'une visite guidée au cœur des appartements du Roi et de ceux de la Reine, récemment restaurés, ainsi que de l'éblouissante galerie des glaces. Grâce aux explications très complètes des guides, nos visiteurs du dimanche ont pu se faire une idée

Des jardins comme un écrin...

L'après-midi, le ciel s'est dégagé laissant place à notre visite en plein air et c'est sous les rayons du « roi » soleil que la petite troupe a découvert les jardins du château. De bosquets cachés en perspectives étonnantes, où apparaissent statues inspirées d'épisodes mythologiques et fontaines qui jaillissent au rythme de la musique baroque, tout ici est un ravissement des sens. Un voyage aussi, entre les jardins à la française tirés au cordeau et l'exotique parterre de l'Orangerie, peuplé au beaux jours d'une impressionnante collection d'orangers, palmiers, citronniers venus du sud de l'Europe.

Au passage, on a pu se rappeler que la carrière de Moigny a produit près de 100 000 pavés qui ont été fournis pour la cour royale du château de Versailles, un petit bout de notre village au royaume de Louis XIV !

Bref, chacun est reparti avec des étincelles dans les yeux et une meilleure connaissance de la vie au temps des fastes de la cour de Versailles.



plus précise de la cour et de son étiquette, mais aussi des personnalités des souverains. Et ils n'ont pas boudé leur plaisir à en apprendre davantage, n'hésitant pas à questionner les guides, preuve de leur intérêt pour le sujet.

Une pause déjeuner à quelques pas du château

L'occasion de savourer un délicieux menu tout en partageant nos vies, nos histoires et se remémorant les merveilles et les richesses de nos visites matinales.



Aux côtés de nos aînés pour les fêtes de fin d'année...

Comme chaque année, le CCAS a le plaisir d'offrir aux aînés de la commune un colis gourmand. Ceux-ci sont apportés à domicile par les bénévoles et les élus, et c'est aussi l'occasion de discuter, de maintenir un vrai lien entre habitants et d'amener, pour les plus isolés, un peu de chaleur humaine en ces périodes de fêtes.

Les élus sont aussi porteur d'un message de la part des enfants des écoles : une carte de bonne année, créée pour chacun par leur soin, pour montrer que tout le monde pense à eux !



M. LAROQUE



MME MARTINO



M. LABBE



MME FAIVRE



M. ROUMIER



M. ET MME BOMPOINT



M. GUIGUEN



M. MASSICOT



M. METAYER

Les activités sportives au gymnase !

Outre les activités sportives de l'association du Foyer rural, le Gymnase intercommunal de Moigny vous permet de bénéficier d'activités variées avec 2 futures disciplines en réflexion, le tir à l'arc et le beach volley.

AU PROGRAMME

Gym

Gym volontaire adultes

De 9h à 10h le mercredi et de 19h30 à 20h30 le vendredi

Contact : Tél : 06.70.95.23.31 / 06.75.66.31.55

Gym tonic adultes

De 19h à 20h le mardi et de 19h à 20h le jeudi

Contact : Tél : 06.70.95.23.31 / 06.75.66.31.55

Basket

de 20h30 à 22h30 le lundi et de 21h15 à

22h30 le jeudi

Contact : BCMF - Tél : 06 85 16 81 68

xavtierto@hotmail.fr

Taekwondo

de 19h15 à 21h15 le jeudi

Contact : AEVB - Tél : 06 71 41 89 98

vercamer.ludovic@orange.fr



Volley

de 20h30 à 23h le vendredi

Contact : CVBM - Tél : 06 09 99 18 90

sandie.rochet@milly-volley.fr

Escalade

2 associations d'escalade proposent des cours aux enfants et aux adultes :

CLAC – Club du Lucane Agile de Coquibus

de 17h30 à 21h30 le mardi et de 11h à 13h le dimanche

Contact : Gaëtane - Tél : 07 87 06 08 06

lucaneagile@gmail.com



Badminton

de 14h à 17h le samedi

Contacts : AMB91 - Tél : 06 38 70 63 68

amb91720@outlook.fr



MontaBloc

de 17h30 à 22h00 le mercredi et de 9h30 à 17h00 le samedi

Contact : Frédéric - Tél : 06 30 40 99 89

montabloc@gmail.com

Bravo aux gymnastes de la GRFM !

Le club de Gymnastique rythmique Fertoise et Maissoise a repris les compétitions, avec 31 gymnastes engagées dans le Championnat Département Individuels et le Championnat Inter-départements Individuels. Ce sont 27 d'entre elles qui se sont sélectionnées pour le Championnat des Régions Individuels. A l'issue de ce dernier, 11 gymnastes iront au championnat de France.

Un bravo particulier à la jeune Moignacoise Marie Legrand-Rivoal (Fédéral 10.11 ans) qui s'est classée 1^{ère} du département et 1^{ère} des inter-départements. Elle a ainsi pu poursuivre en régionale où elle est arrivée 4^{ème} et s'est qualifiée pour les championnats de France.



Bon à savoir !



AGENCE POSTALE

Depuis le 24 novembre, l'agence postale communale est de nouveau ouverte à l'École Buissonnière vous permettant différents services comme :

- L'affranchissement et vente de timbres-poste ou collection à usage courant,
- Vente d'enveloppes prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo,
- Fourniture d'autres produits Courriers/Colis,
- Dépôt des objets y compris recommandés,
- Retrait des lettres et colis en instance.

Nouveau !

Depuis la fin de l'année, deux nouveaux commerçants ambulants vous accueillent devant l'épicerie multiservice/restaurant l'École buissonnière, au 53 Grand-rue face à l'église :

- **Un primeur avec ses fruits et légumes** le dimanche de 8 heures à 14 heures. Possibilité de livraison en semaine, contactez : M. Lecomte, 07 49 37 66 96.
- **Cœur d'huître, coquillages et tous produits de la mer,** le samedi de 16 heures à 19 heures et le dimanche matin de 9 heures à 13 heures.
Contact : Patrick 06 09 39 02 41



Bienvenue aux « Amis de l'école de Moigny » !

Cette nouvelle année scolaire a démarré avec la création de l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Jules Demest : « Les Amis de l'École de Moigny ».

Encouragée par l'équipe enseignante, soutenue par la Mairie et animée par des parents dynamiques et volontaires, l'association permettra la mise en place et le financement de projets pour les élèves de Moigny-sur-École et espère pouvoir proposer, durant l'année, différents événements ouverts à tous afin de créer convivialité et partage dans notre village.

Si vous souhaitez nous suivre ou nous encourager dans l'aventure, rejoignez-nous la page Facebook « Les amis de l'Ecole de Moigny »,



Le goûter de Noël du 10 décembre dernier, première manifestation organisée par cette toute jeune association, a rencontré un franc succès !

nous communiquerons régulièrement sur nos événements à venir. Et pour tout échange : parentsdeleves.moigny@gmail.com

En espérant pouvoir s'intégrer rapidement et durablement dans le paysage associatif moignacois.

Restez informés grâce à l'application communale C'est partout et tout le temps !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est interdit de déposer des imprimés non adressés dans les boîtes aux lettres. C'est ce que prévoit la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire paru au Journal officiel du 11 février 2020 dans le cadre du dispositif STOP PUB. Si des avancées concrètes sont à saluer comme la création d'une amende de 1500€ pour non-respect du STOP PUB, le chemin vers la fin des prospectus jetables est encore long...



La municipalité veut aller plus loin dans la diffusion des informations communales et plus particulièrement tous les événements culturels et festifs en invitant les habitants à télécharger sur leur smartphone, tablette ou PC un lien direct vers le panneau numérique d'informations communales.

Sur smartphone ou tablette :

- ▶ **Flashez le QR-code ci-dessous**
- ▶ **Choisissez Moigny-sur-École dans le menu déroulant**
- ▶ **et créez un bouton d'accès directement sur votre écran d'accueil :**
- **sur Android : cliquez en haut à droite sur "Plus" ou, selon les modèles de téléphone, sur les trois petits points verticaux. Choisissez "Ajouter raccourci sur écran d'accueil".**
- **sur Iphone : cliquez, en bas de votre écran, sur le carré avec une flèche en haut. Puis cliquez sur le carré en bas à droite avec une croix et la mention "+ sur l'écran d'accueil".**



Sur ordinateur :

- ▶ **rendez-vous sur : acevisu.fr puis sélectionnez MOIGNY-SUR-ECOLE**
- ▶ **ou si vous préférez, enregistrez l'adresse suivante dans vos favoris :**

<https://editeur.ace-electronique.fr/visu?id=116>

L'application permet à toute personne munie d'un smartphone connecté à internet, de consulter et visualiser en temps réel les messages et ainsi se tenir informé.

Chacun comprendra qu'avec l'arrivée de ce nouveau moyen de communication, la municipalité épargnera la distribution de milliers de photocopies dans les boîtes aux lettres. C'est aussi un gain de temps certain pour nos agents communaux dédiés à cette tâche et cela répond à l'une des fiches actions de notre Agenda 21 communal.

RAPPEL : Qu'est-ce que l'Agenda 21 ?

L'agenda 21 local est un projet de développement durable pour un territoire. C'est une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population volontaire et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire participatif.

On joue à la médiathèque !

DU 28 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE

Pour vous offrir quelques moments de détente en famille avant de reprendre le train-train quotidien, l'équipe de la médiathèque a installé 2 expositions pour le plus grand plaisir des visiteurs.



Grâce à la Médiathèque départementale, qui prête gracieusement ces outils d'animation, des jeux de kermesse géants installés dans la cour ont donné lieu à des parties de « grenouille » ou de « memory » enflammées.

Les plus grands, quant à eux, se sont immergés dans un « thriller médiéval » mis en scène dans l'exposition interactive *Lux in ténébris*.

Grâce au coup de crayon de Pascale, bénévole de la médiathèque, le décor était planté dès l'entrée : on pénètre dans le village fortifié et nous voilà partis, à l'aide d'une tablette, à la recherche du coupable. Les personnages vs'animent et

témoignent, les énigmes nous secouent les méninges, les dialogues pleins d'humour nous amusent, les indices surgissent des panneaux...



Boris Vian à Moigny

Pour profiter des dernières belles soirées d'été, la municipalité a accueilli la troupe de théâtre **La Compagnie d'un soir**. Cédric Coppin, Matthias Daury, Dorian Duguet, Thierry Le Guennic et Léa Loiro ont ainsi remonté leurs manches et transformé pour un soir la cour de l'école en théâtre de plein air, pour une représentation de la comédie de Boris Vian, « Tête de méduse ».

Burlesque et absurde, cette parodie de vaudeville reprend les archétypes du genre : un trio amoureux, des dialogues drôles et décalés, le thème universel de la complexité des relations humaines et amoureuses, le tout mené de façon enlevée par une troupe qui joue en s'amusant et s'amuse en jouant !

Bref, les spectateurs ont passé un moment fort agréable, sous les étoiles d'une météo clémente.



Une expo pharaonique !



Pendant la première période de l'année, les enfants de la garderie ont découvert l'Égypte antique en confectionnant pyramides, masques, cartouches de hiéroglyphes... Toutes ces créations, exposées durant ce trimestre, ont donné un petit d'air d'ailleurs à l'espace des P'tits galopins que Martine, Lucie et les enfants sont fiers de partager avec vous. La preuve en image...



Charade égyptienne 😊

- Mon premier est le contraire de rien
- Le chronomètre sert à mesurer mon deuxième
- Mon troisième vient après J
- Mon quatrième signifie le mien
Mon tout est un pharaon très célèbre

(non)
Réponse : Toutankhamon

Patrimoine pour tous !

Tel était le thème de cette 38^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine. A cette occasion, outre les jeux d'antan à la médiathèque, destinés aux plus jeunes, plusieurs animations ont été proposées aux visiteurs.

L'expo Moigny, un village typique du Gâtinais, en plein air et en accès libre

Durant le week-end, des panneaux d'exposition ont fleuri aux 4 coins du village. Réalisées à partir de l'inventaire du Parc naturel régional du Gâtinais français, ces 10 étapes très illustrées présentaient les éléments clés de notre patrimoine en 3 parties : la morphologie et l'évolution du village, les typologies de bâti et les principaux matériaux. A travers les constructions, c'est aussi

Un parcours audio-guidé A la découverte de Moigny-sur-École

Dans le cadre de la mise en valeur de son patrimoine, la municipalité a ouvert le samedi 18 septembre un parcours patrimoine guidé sous forme de QR Codes. Cet outil permet de (re)découvrir l'histoire du patrimoine du village à partir d'un smartphone.

Ce parcours, accessible gratuitement sur Izi travel, est le fruit d'un long travail mené par Christine, service civique pour la commune. Chaque site est raconté, et vous avez également accès à des photos anciennes, vidéos ou reconstitutions 3D.

Il permet aux habitants et visiteurs de mieux connaître le village, 7j/7, d'une manière ludique par l'intermédiaire du numérique.

La Municipalité a choisi 16 lieux et monuments caractéristiques inscrits dans la vie quotidienne et locale des habitants.



la vie quotidienne de leurs habitants avant 1950 qui a été mise en lumière : statut social, activités artisanales et commerciales, loisirs...

Une exposition réalisée avec le soutien du PNRGF

Téléchargez la visite sur votre téléphone



Deux utilisations sont possibles après avoir téléchargé l'application sur le site izitravel.com :

La formule « parcours » se présente sous forme d'une quête, qui s'ouvre grâce au QR-code placé dans le panneau d'affichage de la mairie. A proximité des sites d'intérêt, la présentation audio se déclenche automatiquement. A la fin de chaque étape, un quizz vous permet de débloquer la suivante : écoutez, ouvrez les yeux, cherchez autour de vous ou dans la présentation la réponse pour avancer.

18 & 19 SEPTEMBRE



La formule « visite libre » : il vous suffit de déambuler dans le village et de scanner les QR-code que vous rencontrez. Cette utilisation ne permet pas d'avoir accès aux quizz.

Une action réalisée avec le soutien du Conseil départemental de l'Essonne



Un florilège d'airs classiques pour un concert à l'église

Ouvert au public grâce à la générosité d'un habitant, le concert offert par Pierre-Michel Fournier, ancien titulaire de la cathédrale d'Orléans, Eliane Gouin, et le chœur Saint-Wulfran de Milly-la-Forêt a attiré, à l'église Saint-Denis, un public ravi. Après une ouverture sur le *Prélude en do majeur* de J-S. Bach, les deux excellents musiciens et la chorale ont enchanté leurs auditeurs, qui n'ont pas manqué de montrer leur reconnaissance par des applaudissements nourris.



Un nouvel équipement informatique pour les directrices d'école !

Dans le cadre du plan de relance 2021, la mairie avait répondu favorablement à l'appel à projet Socle Numérique dans les écoles élémentaires en février 2021. Il s'agissait de demander une subvention dans le cadre du volet « Transformation numérique de l'enseignement ».



Pour rappel, la subvention de l'Etat sur ce volet « équipement pour le directeur » était plafonnée à 3 500 €. La commune a donc acheté deux ordinateurs pour les directrices pour un montant de 8 119,20 € TTC.

Les équipements ont été installés le 15 novembre 2021 par la société S.@.E à la grande satisfaction des directrices, leurs anciens ordinateurs ne fonctionnant plus et ne leur permettant plus d'accomplir les tâches administratives liées à leur fonction.

Bienvenue aux Avocats (jeunes mamans) et aux Crevettes (bébés) !

Habitante de Moigny-sur-école, je suis Alexandra, 34 ans, masseuse et professeur de yoga, spécialisée pour les femmes enceintes et jeunes mamans. Installée à la maison des Mésanges à Oncy-sur-école, dans un lieu paisible, avec jardin et parking, comprenant une grande salle où nous organisons les cours de yoga et mon cabinet où je pratique les massages.

Je propose des massages pour femmes enceintes, yoga prénatal, massages pour les jeunes mamans, et yoga postnatal.

La femme qui devient mère connaît de grands bouleversements physiques, hormonaux, psychologiques, et émotionnels.

Les mères sont des reines qui doivent être choyées !

Je mets tout mon coeur et toute mon énergie dans ce projet, afin de prendre soin des femmes et des bébés autant qu'ils le méritent.

Au plaisir de vous rencontrer ou d'échanger !

Plus d'informations sur www.avocatcrevette.com



Moigny vibre au rythme du tango nuevo

Organisé par l'association "Musiques au fil de l'arbre" et initialement prévu en plein air dans la carrière, le concert hommage à Astor Piazzolla a pu finalement se tenir dans l'église. Malgré la tempête annoncée, une trentaine de spectateurs a fait le déplacement pour profiter de la présence de 3 grands messieurs de la musique à Moigny. Un moment enchanteur au cœur du tango nuevo... Et si vous l'avez raté, ouvrez l'œil car il se pourrait bien que nos musiciens reviennent aux beaux jours pour une nouvelle représentation en plein air !

Concert Hommage à Astor Piazzolla, le génial tanguero

Né à Mar del Plata, en Argentine voici 100 ans, Astor Piazzolla est l'un des plus célèbres compositeur et bandonéoniste de la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle. Tout le monde connaît *son Libertango*, qui incarne le tango nuevo, un tango libéré, mêlé de jazz, de musique contemporaine et dont Astor fut le précurseur.

Avec Olivier Manoury au bandonéon

Olivier Manoury est bandonéoniste professionnel depuis 1979. Accompagnateur de chanteurs et de danseurs de tango, il participe à de nombreuses tournées et festivals dans toute l'Europe avant de monter ses propres formations. En outre, Olivier Manoury a écrit et joué pour le cinéma, et compose pour la télévision, le théâtre, la danse...

et Christophe Beau au violoncelle

Élève de Marcel Bardon au C.N.R. de Paris, Christophe Beau y obtient une médaille d'or (1985), un premier prix d'excellence de violoncelle (1986) et un premier prix de virtuosité (1987). Fondateur et directeur artistique de plusieurs Festivals (Musiques en Ecrins dans la vallée de la



Vallouise et Plage musicale à Bangor sur Belle-Île-mer), Christophe Beau est membre des Virtuoses de France depuis 1992. Il se produit chaque année au Japon, en particulier avec le Quatuor Ravel et parcourt l'Europe, l'Asie et les Amériques avec les ensembles dont il est membre permanent, Accroche Note et l'Ensemble Hélios.



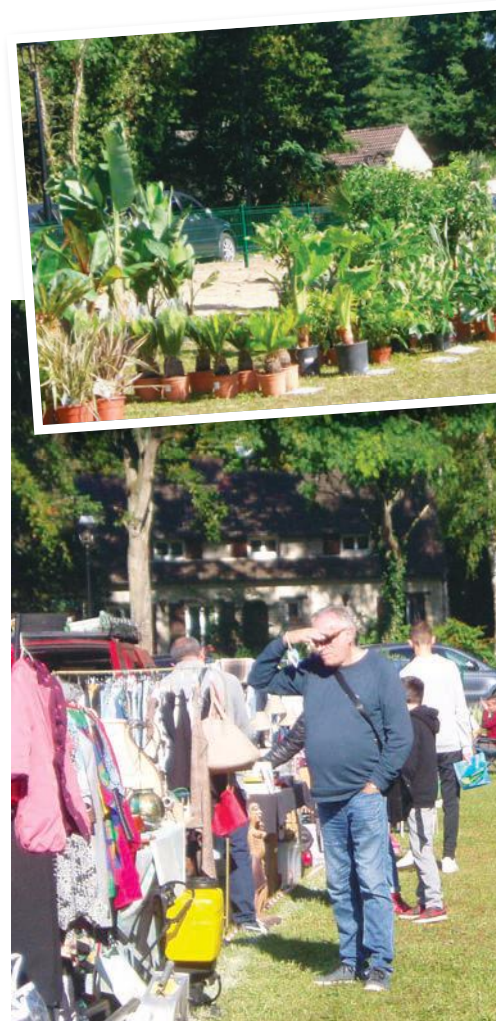
La foire à tout

Elle était attendue et plus de 70 exposants ont répondu à l'appel ce samedi d'octobre.

Exposants et chineurs ont pu réaliser de bonnes affaires sous une météo plutôt humide aux premières heures du jour, mais qui s'est réchauffée au fil de la journée.

On a également assisté à un beau moment de convivialité retrouvé entre habitants après cette période de crise sanitaire compliquée.

Pour l'occasion, les visiteurs ont pu profiter en prime d'une exposition réalisée à partir de l'inventaire du Parc naturel régional du Gâtinais français sur le patrimoine de Moigny.



de la Saint-Denis

SAMEDI 16 OCTOBRE



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles du Foyer Rural qui a organisé de main de maître cette manifestation et dont la bonne humeur, ainsi que les petites douceurs proposées à la buvette, ont contribué à la bonne ambiance de cette manifestation.

Vivement la prochaine !



Avec les Concerts de poche, pas de concert sans ateliers... Musique en chantier à la médiathèque !

A l'école en journée puis à la médiathèque en soirée, l'association des Concerts de poche a mené un atelier musical auprès des enfants et des adultes. L'objectif était de construire tous ensemble une courte création musicale à partir des sensations ou des images que provoque la musique...

A la médiathèque, quelques notes de trompette et le décor est planté, en suivant les consignes des auditeurs : au Japon, au pied des montagnes, un lac d'eau chaude... un tigre assoiffé, une princesse venue nager (toute habillée, c'est son petit péché mignon !).



Oui, mais... Comment représenter en musique un tigre assoiffé ? une princesse vraiment magnifique ? Piano ou forte ? Staccato ou legato ? Plutôt grave ou aigu ? En répondant à ces questions, les participants deviennent compositeurs et tout en passant un bon moment, car l'humour aussi est au rendez-vous, ils enrichissent leur perception de la musique et en apprennent davantage sur l'instrument mis à l'honneur cette année : la trompette...

Ces ateliers participatifs servent de mise en bouche pour le concert donné le samedi d'après. C'est l'occasion de découvrir un instrument, des extraits, bref de donner des clés pour mieux savourer la rencontre avec de grands artistes internationaux, et tout ça à 2 pas de chez soi !

Une action réalisée grâce au soutien, entre autres, du Conseil départemental de l'Essonne et la municipalité.



... Pas d'ateliers sans concert !

Merci aux artistes pour cette soirée inoubliable !

Plutôt habitués à notre salle des fêtes, « les concerts de poche » investissent pour la 2^{ème} fois ce lieu magique et privilégié : l'église de Moigny-sur-Ecole qui a fait salle pleine pour l'occasion !

Deux musiciens de renommée internationale y ont posé leurs valises : Thierry Escaich, organiste titulaire de Saint-Étienne-du-Mont (Paris), pianiste, compositeur et improvisateur et Romain Leleu, trompettiste ont joué des extraits de leur album « Vocalises » qui mêle avec entrain et malice tous les styles musicaux de Puccini à Mickaël Jackson.

Ce duo nous entraîna d'airs d'Opéra en romances populaires avec de fortes interprétations musicales aux rythmes variés, avec pour thématique la voix chantée.

C'est sous les yeux d'un public de tous âges, y compris de tout jeunes attentifs et curieux que les musiciens partirent dans des tourbillons de valse, de pop moderne, de romances sensuelles ou très jazzy !



Quelle richesse, un concert de qualité ! Nous étions comblés, encore en appétit... les musiciens nous ont offert deux airs supplémentaires, dont la célèbre valse d'Edith Piaf « La foule » !

Personne n'aurait pu soupçonner que nous étions restés plus d'une heure, nous n'avons pas vu le temps passer !

Et pour finir un verre d'amitié était offert à la médiathèque, où des posters étaient dédiés et des CD en vente.



Une expérience que la municipalité est prête à renouveler devant ce succès jamais démenti qui traduit bien le pouvoir fédérateur de la musique, langage exigeant qui parle à tout le monde et qui fait grandir ceux qui la pratiquent.

**LES
CONCERTS
DE POCHE**

HALLOWEEN

Nous n'avions pas pu le fêter en 2020 à cause du contexte sanitaire, mais cette année, nos petits monstres, sorcières, vampires et autres... ont pu se réunir et déambuler dans le village à la recherche de victuailles sucrées.



Et en guise de répétition pour l'après-midi Halloween du CMJ, les enfants ont enfilé leurs costumes à la garderie...



Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas effrayé les enfants qui sont venus nombreux déguisés pour la fameuse chasse aux bonbons.

Cette année, ce n'est pas un vainqueur, mais deux fantômes, les sœurs, Marie et Lisa LEGRAND RIVOAL qui se sont vues remettre une « Tab car », tablette pour voiture pour leurs beaux déguisements faits maison.

Un grand merci aux habitants qui ont joué le jeu comme chaque année en accueillant chaleureusement nos petits monstres en quête de friandises !

Ce fut un moment bien agréable, vivement l'année prochaine !

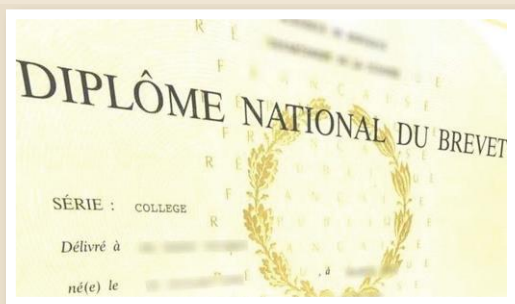


Conseil Municipal Junior
Moigny-sur-Ecole



VENDREDI 12 NOVEMBRE

Brevet des collèges : félicitations à nos jeunes !



Le 12 novembre dernier s'est déroulée la cérémonie républicaine de remise du Diplôme National du Brevet des Lauréats 2021. Cette cérémonie a été mise en place en 2013 et permet ainsi de valoriser ce premier examen de la vie des élèves.

En effet, il marque la fin d'un cycle commun à tous les collégiens avant qu'ils ne poursuivent leur cursus dans un lycée d'enseignement général ou professionnel, véritable atout pour leur avenir.

En présence de la conseillère départementale Madame Pioffet, Mme Badlou représentant la mairie de Moigny-sur-École et le maire de Milly-la-Forêt ont remis les précieux sésames aux anciens élèves de 3^{ème} entourés de leurs enseignants.

L'année passée, le collège public a obtenu un excellent taux de réussite de près de 93% dont plus de 70 % avec une mention. Ce taux dépasse le score départemental et national dans un contexte sanitaire compliqué, ce qui lui donne encore plus de valeur.

Nous tenions à féliciter tous les diplômés et plus particulièrement quatre d'entre eux qui ont obtenu la mention « Très Bien » : Antoinette Blanchard, Louise Loiseleur, Niels Vandercoilden et Quentin Van de Walle.



Ça bouge à
Moigny !

Remerciements aux bénévoles du village

Tous les habitants qui, ponctuellement ou tout au long de l'année, donnent de leur temps au service de notre commune et de nos concitoyens, sont invités à une soirée de remerciements où encore cette année la convivialité était de rigueur malgré les contraintes sanitaires.



Après les mots de remerciements sincères de la part de Nathalie Tavet et Yannick Foucher, vice-présidente et président de l'association du Foyer Rural, les invités ont levé leur verre au nom de l'amitié au son des cornemuses du 91st Gâtinais Highlander Pipeband.

Ils ont ensuite profité d'un plat de saison, une tartiflette préparée magnifiquement par Kathy.



Au-delà des activités accomplies toute l'année au bénéfice de tous, cette soirée est devenue un moment privilégié pour partager, échanger et se réunir entre bénévoles autour du verre de l'amitié et d'un bon repas ; l'un de ces moments chaleureux qui nous ont tant manqué les mois passés...

Sans ces bénévoles, peu de choses peuvent se faire. Alors, si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'Association du Foyer Rural, n'hésitez pas !



Une séance de ciné pas comme les autres !

Élèves de l'école élémentaire de Buno-Bonnevaux, enfants des Cool'heures de Prunay, des collégiens et « nos » jeunes de l'atelier Mini-stage cinéma de la médiathèque se sont retrouvés pour la restitution du projet *Récits de nos 2 Vallées*, proposé et financé par le CD 91, la DRAC IDF et l'Éducation nationale.



Après des mois de dur labeur, c'est avec impatience, et un peu de trac aussi, que les jeunes participants du Contrat local d'éducation artistique (CLEA), ainsi que leurs proches et les encadrants des ateliers ont enfin pu découvrir leurs films, après les discours de M. le principal du collège Jean Rostand, de Mme Bobault, maire adjointe de Milly et d'Atisso Médessou, le fantastique réalisateur qui les a accompagnés avec enthousiasme et bienveillance sur le projet.

Voilà que la lumière s'éteint, la musique s'élance, jouée en live par les élèves et leurs professeurs du conservatoire à vocation intercommunal... Sur l'écran, les premières images apparaissent... et nous plongent dans un Rêve...

Les courts-métrages s'enchaînent, variant les genres et partageant avec nous toutes les facettes de la réalisation, de l'ébauche de l'histoire racontée face caméra par les collégiens, à la réalisation de story-board.

Nos jeunes de Moigny, eux, nous ont livré à travers 2 documentaires, à la fois poétiques et originaux, leur attachement aux vieilles pierres de nos paysages mais aussi une passion pour une activité récemment apparue dans la Forêt de Fontainebleau : les chiens de traîneau.

Bref, un vrai régal pour les yeux et les oreilles !



Bienvenue chez vous !

Cette année, ce sont 72 nouvelles familles qui ont été accueillies par M. Simonnot, maire, et son conseil municipal, pour cette cérémonie regroupant les millésimes 2020 et 2021.

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est une tradition depuis 26 ans à Moigny. Elle permet de présenter la commune aux nouveaux Moignacois, d'établir le contact avec les élus et de présenter les services communaux, les projets et les grands axes de l'action municipale dont la réhabilitation de



Pourquoi et comment fait -

Installée dans les maisons au pied du sapin et dans les églises, la crèche est une mise en scène de la naissance de Jésus, la Nativité. Elle fait aujourd'hui partie des éléments décoratifs traditionnels de nos fêtes de fin d'année.





la salle des fêtes, ainsi que les compétences de la Communauté de communes des 2 Vallées.

Fait marquant, ils ont répondu présents et tous sont satisfaits de leur choix, car Moigny correspond au type de commune qu'ils attendaient, à la fois dynamique et accueillante, avec un havre de paix partageant patrimoine et verdure, bien loin de l'agitation parisienne.

C'est aussi un moment de rencontre et d'échange apprécié qui donne aussi l'occasion de découvrir les associations et les nombreuses activités qu'elles proposent.



on une crèche ?

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

Pour les Chrétiens, faire une crèche est une tradition qui remonterait au 13^{ème} siècle. On attribue à Saint François d'Assise l'idée de représenter, dans une grotte d'Italie, la Nativité sous forme d'une crèche vivante, dans laquelle les habitants incarnaient les personnages. Les figurants sont remplacés plus tard par des figurines.

La coutume est d'installer la crèche le premier dimanche de l'Avent et de la démonter à la fin du temps de Noël après l'Épiphanie. Certains gardent la tradition ancienne de l'exposer jusqu'au 2 février, date de la chandeleur, et de la présentation de Jésus au temple, 40 jours après Noël.

Faire une crèche est très facile. D'abord, on installe une reproduction de l'étable (ou de la grotte). Mais il est aussi intéressant de fabriquer sa propre crèche et de mettre à contribution tous les talents familiaux y compris ceux des enfants. Traditionnellement en bois, l'armature



de la crèche peut être en carton, en papier rigide, ou en papier rocher... Puis, on installe les personnages principaux, Jésus, Marie, Joseph et l'on complète au fur et à mesure par d'autres personnages : les anges, les bergers avec leurs moutons, les animaux. Plus tard, viennent les 3 rois mages et éventuellement d'autres personnages de la vie quotidienne pour montrer que chaque homme est concerné par Noël. Souvent en plâtre, ils peuvent être aussi fabriqués en pâte à sel, pâte à modeler, en papier, en carton...

Alors merci à Catherine Houdinet d'avoir initié tous ceux qui le souhaitent à cette tradition.

Le saviez-vous ?

Une crèche désigne à l'origine une mangeoire pour animaux (du francique « Krippia »). C'est ce qui aurait servi de berceau à l'enfant Jésus. A partir du 19^{ème} siècle, le mot sert à désigner les représentations de la Nativité.

La médaille du travail, « bien plus qu'un symbole »

La Médaille du travail distingue les salariés pour leur compétence et leur assiduité et c'est toujours un plaisir, pour la municipalité, que d'accueillir et d'honorer ses récipiendaires. Au-delà de son caractère symbolique, elle marque pour chacun la reconnaissance de sa vie professionnelle.

Pour 2020 et 2021, ce sont ainsi 10 salariés qui sont reconnus pour leurs bons et loyaux services :

Médaille Grand-Or (40 années)

Mme BASSONVILLE Isabelle, technicienne à la CPAM

Mme GUEHO Martine, référente métier à Pôle emploi

M. GUEHO Patrice, opérateur EDM à Safran Aircraft Engines

Mme SCHMITZ Corinne, technicienne administrative et comptable à Auchan logistique

Médaille Or (35 années)

Mme SAUREL-MERGOLA Maria Antonia, conseillère administrative et comptable, Carrefour

Médaille Vermeil (30 années)

M. LARGLANTIER Denis, chauffeur à Travaux Publics de Soisy

Mme LEROY Sylvie, hôtesse navigante à Air France

Mme MESGUEN Delphine, manager pricing à CSF

Médaille Argent (20 années)

M. ALVAREZ Ludovic, bobineur à l'Imprimerie Helio Corbeil

M. VACHOT David, acheteur chef de produit senior à ITM Alimentaire International

Le protocole terminé, c'est autour du verre de l'amitié que tous se sont retrouvés afin d'échanger et de partager un moment convivial.



Un bébé, un arbre

Traditionnellement, la municipalité offre à chaque nouveau-né de l'année, un arbre à planter dans le jardin familial.

Cette année, ce sera un fruitier choisi par les parents et pourquoi pas un pommier à retirer chez notre partenaire Gamm Vert. Dans la mythologie, le pommier est l'arbre solaire en raison de la forme du fruit. La pomme est le fruit de l'immortalité et l'arbre symbolise amour, confiance, gratitude, fécondité, beauté et sagesse.

Planter un arbre, c'est non seulement un micro-événement écologique, un acte militant citoyen, mais aussi tout un symbole de vie et de retour à la terre, qui nous rappelle nos racines ancestrales les plus profondes.

Et cette année, c'est un beau bosquet qui sera planté ! Car ce sont 20 bébés qui sont arrivés parmi nous ces 2 dernières années... 7 filles et 13 garçons, auxquels un bavoir brodé à l'effigie de Moigny a également été offert, comme cadeau de bienvenue.



Noël avant l'heure...

Nous avons ressenti un petit avant-goût de fêtes à l'école où était organisé un goûter de Noël sous l'égide de la toute nouvelle association de parents d'élèves, AEM, les Amis de l'Ecole de Moigny. Guirlandes, décorations, pulls et bonnets de Noël, tout était réuni pour passer un bon moment.

Enfants et parents ont pu se délecter de crêpes et autres gâteaux ainsi qu'un bon chocolat chaud de bon augure pour affronter la fraîcheur de cette fin d'après-midi.

L'équipe enseignante était également présente et proposait à la vente les différentes productions des élèves fabriquées pour l'occasion.

Ce fut un moment chaleureux et familial qui a lancé le départ des festivités de fin d'année.



Faites vos emplettes à la garderie !

DU 13 AU 17 DÉCEMBRE

Martine et Lucie, de la garderie, ont lancé l'idée il y a quelques années d'organiser un marché de Noël.

La semaine précédant les vacances de fin d'année, les parents et Moignacois ont été invités à admirer et acheter, moyennant un coût modique, les "œuvres" des enfants, confectionnées pendant les temps de garderie : personnages rigolos, décors miniatures ambiance « nature », couronnes de Noël originales et jolis bougeoirs... Les enfants et leurs encadrantes n'ont pas ménagé leur peine pour offrir un large choix de décorations, toutes plus belles les unes que les autres !

Une façon aussi de valoriser et responsabiliser les enfants, fiers de voir leurs créations appréciées et de participer à toutes les étapes du projet, de la fabrication à l'accueil et à la vente. Le pécule récolté servira à acheter des fournitures pour les activités créatives.



Mon beau sapin...

La tradition d'installer des branches de sapin, seule verdure résistant à l'hiver, pour décorer la maison à la période de Noël semble venir d'Alsace. L'expression « sapin de Noël » y est attestée pour la première fois en 1521. La tradition prend ensuite de l'ampleur, les branches sont remplacées dans les maisons et sur les places des villages par des sapins entiers où sont accrochées des pommes, auxquelles s'ajoutent au fil du temps différents motifs décoratifs ou gourmandises. Les sapins sont alors suspendus au plafond, pour mettre les friandises à l'abri des rongeurs ! Au 19^{ème} siècle, la coutume se diffuse en Europe et en Amérique.



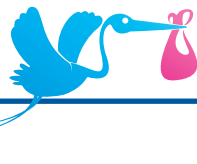
La crémation des sapins après les fêtes est aussi un moment traditionnel et autorisé au titre de feu festif de plein air, contrairement au brûlage des déchets verts.



Un peu comme les feux de la Saint-Jean, il permet symboliquement de tourner la page sur toutes les mauvaises choses de l'année écoulée et de passer une soirée conviviale à la lueur d'un beau feu de joie, en attendant que les jours rallongent.

Cette animation, devenue dans notre village une tradition, est toujours bien suivie par les habitants qui en profitent pour se souhaiter la bonne année, et qui par la même occasion peuvent apprécier le vin chaud et les marrons grillés servis par les bénévoles du comité des fêtes. Exceptionnellement cette année en raison des contraintes sanitaires, les collations n'ont pu être servies, mais le son des cornemuses a réjoui tous les habitants présents.

Naissances*



Bienvenue aux 4 nouveau-nés de ce semestre, dont :

★ Lucas Blanchouin né le 2 octobre 2021 à Fontainebleau



★ Martin Carton né le 25 août 2021 à Fontainebleau

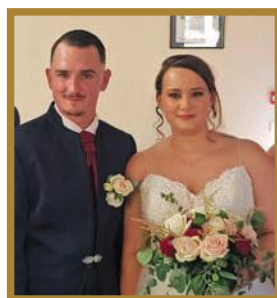
Mariage*



★ Catherine Violet et Laurent Billard le 24 juillet 2021



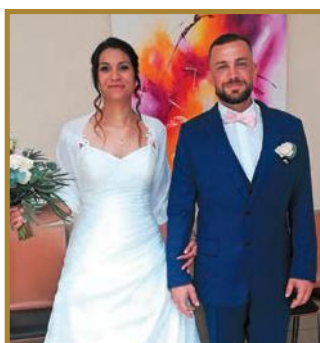
★ Gwenaëlle Laforets et Jean-Charles Gehin le 14 août 2021



★ Virginie Poidvin et Thierry Bruno le 27 août 2021



★ Aurore Blarquez et Thibault Maury le 21 août 2021



★ Floriane Guiblain et Christophe Aim le 25 septembre 2021



★ Hoby Vola Randrianasolo et Hervé Gauthier le 23 octobre 2021

★ Anne-Sophie Billiottet et Nicolas Bellomo le 11 septembre 2021

Décès



- ★ Jacques Moriset le 17 juillet 2021 à Champcueil
- ★ Nicole Prévost le 18 septembre 2021 à Ballainvillers
- ★ Marc Vouillon le 28 septembre 2021 à Milly-la-Forêt
- ★ Christine Defresnes le 30 novembre 2021 à Etampes
- ★ Gilberte Durante le 13 décembre 2021 à Maisse

*Selon les dispositions de l'article 9 du Code Civil, seules les publications ayant reçues autorisation figurent dans cette rubrique.



ARNAUD MARIN

Maison familiale et indépendante fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS...

... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS

MILLY-LA-FORÊT - 01.80.85.57.57
ZA du Chênet - 26, rue du Camp Romain

MENECY - 01.64.57.23.00

CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19

RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33

JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50

www.pf-amarin.com

CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIION
MARBRERIE
7J/7 - 24H/24

Calendrier

des manifestations 1^{er} semestre 2022

Sous réserve des consignes sanitaires

Dimanche 13 février :

visite de l'église Saint-Denis, de 14h à 17h

Dimanche 27 mars :

visite de l'église Saint-Denis, de 14h à 17h

Dimanche 17 avril :

brocante de Pâques du Foyer rural, city stade

Lundi 18 avril :

chasse aux œufs du CMJ, city stade

Dimanche 8 mai :

commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Samedi 14 mai :

Moigny vert, Moigny propre, rendez-vous à 9h, parking de la salle des fêtes

Jeudi 16 juin :

passage des encombrants (sortir vos encombrants la veille au soir)

Samedi 18 juin :

commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Samedi 18 juin :

fête de la musique



Restez bien informés sur toutes les manifestations avec l'application à télécharger sur votre mobile pour recevoir les dates de l'actualité du village.

Mode d'emploi : voir Rubrique Zoom page 37

Réponse du " À vous de jouer " page 5

Tout comme les « carottes » signalent les débits de tabac, des branches d'arbres persistants, souvent le genévrier, sont accrochées aux façades des cafés. Cela serait dû à une ordonnance royale de 1680 prescrivant que « nul ne pourra tenir taverne sans faire déclaration ni mettre bouchon », ce dernier étant « une botte de feuillage placée au-dessus de la porte ».



Bâtir, rénover c'est notre métier

06.33.12.65.85 alexandrebouvet@icloud.com

Couverture, charpente et rénovation intérieure

📞 06.33.12.65.85 abs.habitat@icloud.com

Alexandre Bouvet • 14 chemin de la messe 45330 Malesherbes

Menuiserie HOUDIN & FILS

Menuiseries extérieures bois alu pvc
Parquets Dressings Placards
Escaliers Volets

Agréé RGE

1 bis rue Adonis Rousseau
91490 Moigny-sur-École

Atelier : 01-64-98-08-16 Site internet : www.houdin-et-fils.fr
Portable : 07-61-90-52-71 E-mail : houdinfk@orange.fr
Siret 339 992 570 0020

ORIGIN'HAIR M

VIRGINIE, CATHY ET LENNY SONT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR AU SALON DE COIFFURE

1 RUE DES HOPITAUX
91490 MOIGNY-SUR-ECOLE

TEL : 01.64.98.40.51

Instagram : ORIGINHAIRM91490
Instagram : ORIGIN'HAIR M MOIGNY-SUR-ECOLE

MTG CRÉATION

ENSEMBLE, RÉINVENTONS LA PIERRE

RAVALEMENT DE FAÇADE ASPECT PIERRE

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

📞 06 07 61 46 00 - mtgcreation.fr

STATION DE MONTAGE DE PNEU

TIPHAIN.BIKE

VENTE ET REPARATION

CYCLO, SCOOTER
MOTO, QUAD,
HARLEY

DU MARDI AU SAMEDI 9H 18H
1 BIS GRANDE RUE 91490 MOIGNY

TIPHAIN.BIKE@FREE.FR MAG : 0160790584 PORT: 0651476574

Avocat Crevette

Les mères sont des reines qui doivent être choyées

YOGA PRÉNATAL MASSAGES FEMMES ENCEINTES
YOGA POSTNATAL ET JEUNES MAMANS

06.34.46.17.39

Alexandra, Avocat Crevette
Maison de santé Les Mésanges
7 chemin de Goninville 91490 Oncy-sur-Ecole



avocat.crevette

www.avocatcrevette.com

LETRAITEURDUGATINAIS

PARTICULIERS & ENTREPRISES



Notre métier :
TRAITEUR
Jean-Paul GUYOT

27 Chemin du Clos Prieuré - 91490 Oncy-sur-Ecole Tél/fax : 01 64 98 62 34
www.le-traiteur-du-gatinais.com Mob : 06 08 14 18 59



EUROPIERRES
L'ART & LA MATIÈRE

Pierres naturelles de dallage
Galets - Gravier - Roches ornementales
91490 Moigny-sur-Ecole

www.euro-pierres.fr

info@euro-pierres.fr

TOUTES DISTANCES
7J/7
24H/24

TRANSPORTS DE MALADES ASSIS
TRAJETS AEROPORTS / GARES / HOPITAUX

TAXI

CHEQUES TAXI

MOIGNY SUR ECOLE

NOJAC THOMAS

06 47 45 35 94



TAXI CONVENTIONNE SECURITE

sonorisation - éclairage - vidéo

AUDIOLIGHT
Event technical solution

Audiolight 01 60 86 00 87 - www.audiolight.fr

Bien être et propreté de vos boules de poils
Prenons soin d'eux



Chat a du Chien

Toiletage à domicile
sur rendez-vous

06 48 41 56 71

chat.aduchien91@gmail.com



S.A.R.L. RODRIGUES

**MAÇONNERIE GENERALE
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES
COUVERTURE - ZINGUERIE • CHARPENTE - CARRELAGE**

45, rue de Cochet - 91490 Moigny-sur-Ecole
Tél : 01 64 98 48 63

TRANSPORTS BOSCHER René

Logistique Père et Fils
S.A.R.L. au capital de 7523 €



49, rue du Souvenir
91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE
Tél. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

Tél. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

Nos services

Déménagements -
Garde-meubles

Transport
Régional - National

Location
emplacement
parking

Location véhicules
industriels

weldom
ensemble, c'est mieux

Bricoler • Décorer • Jardiner

**BRICOLAGE
DÉCORATION - JARDIN
MATÉRIAUX**

S.A.R.L. SCG BOURSAULT

Grande Rue Oncy-sur-Ecole - 91490 Milly-la-Forêt
Tél. 01 64 98 71 98

Horaires d'ouverture • du lundi au samedi 9h-12h30/14h-19h
• dimanche matin 9h30-12-30

Bon appétit!

Fraichement ciselée et juste surgelée

Rösti à la Ciboulette

Toutes nos recettes sur www.daregal.com



CHARLES & LUC DARBONNE
DAREGAL
PRODUCTEURS D'HERBES AROMATIQUES
MILLY-LA-FORÊT (91)



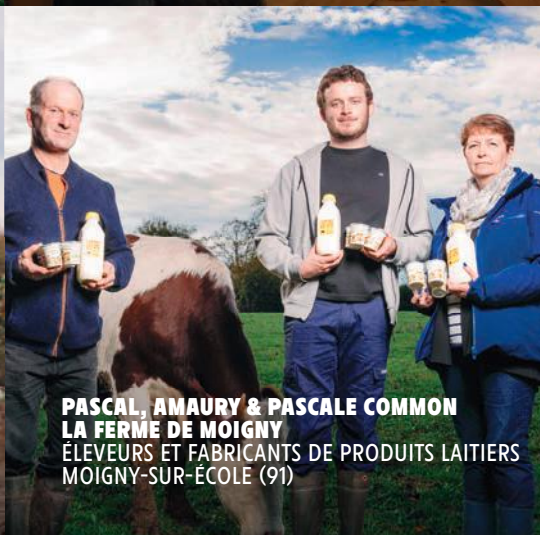
BENOÎT PERRONNET
GAEC PERRONNET
PRODUCTEUR DE POMMES DE TERRE
MONDREVILLE (77)



ANNE-SOPHIE MORISSEAU
EARL D'ANNE-SOPHIE
PRODUCTRICE DE FRUITS
GUIGNEVILLE (45)



PIERRE-NICOLAS GRISEL
FERME DE L'ORÉE DE MILLY
ÉLEVEUR DE VOLAILLES
MILLY-LA-FORÊT (91)

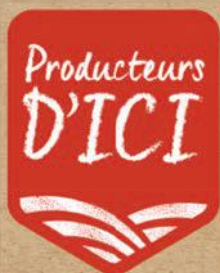


PASCAL, AMAURY & PASCALE COMMON
LA FERME DE MOIGNY
ÉLEVEURS ET FABRICANTS DE PRODUITS LAITIERS
MOIGNY-SUR-ÉCOLE (91)



DAMIEN DUMANT & KATIA ROUZÉE
CAPRICES D'ABEILLE
APICULTEURS RÉCOLTANTS
CHAMPIGNY-SUR-YONNE (89)

MIEUX MANGER, C'EST AUSSI MANGER TOUT PRÈS.



Dans votre Intermarché d'Oncy-sur-École, nous valorisons le savoir-faire de nos producteurs. Nous vous proposons chaque jour un large choix de produits locaux. C'est ça être engagés ensemble pour une alimentation plus locale et forcément meilleure.

Intermarché
ONCY-SUR-ÉCOLE